



HAL
open science

Recherche sur les transformations architecturales de l'habitat rural

Daniel Doeuff, Christian Moley, Vincent Besançon, Suzanne Charlet,
Catherine Gajdos, Serge Hennemann, Yves Poho, Michel Routon

► **To cite this version:**

Daniel Doeuff, Christian Moley, Vincent Besançon, Suzanne Charlet, Catherine Gajdos, et al..
Recherche sur les transformations architecturales de l'habitat rural : synthèse. [Rapport de recherche]
0028/75, Fédération nationale de l'habitat rural et de l'aménagement du territoire rural; Secrétariat
d'état à la Culture. 1975. hal-03085880

HAL Id: hal-03085880

<https://hal.science/hal-03085880>

Submitted on 22 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

**recherche sur les transformations
architecturales de l'habitat rural**

synthèse

FEDERATION NATIONALE DE L'HABITAT RURAL
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RURAL

27 rue de la rochefoucauld
75009 paris

EA PARIS Belleville



0002569

CORDA
28

SECRETARIAT D ETAT A LA CULTURE

Corda 28 MFN 5914

E

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE



recherche sur les transformations architecturales de l'habitat rural

synthèse

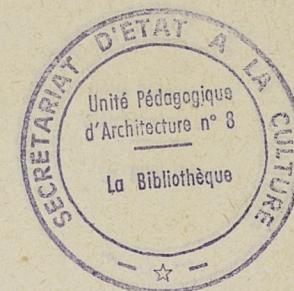


FEDERATION NATIONALE DE L'HABITAT RURAL
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RURAL

27 rue de la rochefoucauld
75009 paris

JUIN 1975

n° Inv. 2284



1. LES TRANSFORMATIONS CONSTATÉES

1.1. LA NORMANDIE

1.1.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

1.1.2. LES CORRELATIONS ENTRE LE TYPE DES TRANSFORMATIONS,
LA FONCTION DES BÂTIMENTS ET L'ORIENTATION DES TRAVAUX

1.1.3. LES STATUTS ASSOCIÉS À LA PRÉSERVATION
DU CARACTÈRE HISTORIQUE

1.2. L'OTISANS-MARTIÈRE

1.2.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

1.2.2. LES CORRELATIONS ENTRE LE TYPE DES TRANSFORMATIONS,
LA FONCTION DES BÂTIMENTS ET L'ORIENTATION DES TRAVAUX

DIRECTION DE L'ETUDE

Daniel DOEUFF, Architecte, Urbaniste, Géographe,
Responsable du service Architecture-Environnement,

ASSISTANT

Christian MOLEY, Architecte,

EQUIPE

Vincent BESANCON, Architecte,
Suzanne CHARLET, Architecte,
Catherine GAJDOS, Sociologue,
Serge HENNEMANN, Architecte,
Yves POHO, Architecte,
Michel ROUTON, Sociologue.



SOMMAIRE

1. LES TRANSFORMATIONS CONSTATEES

1.1. LA NORMANDIE

- 1.1.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS 8.
- 1.1.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BATIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX 10.
- 1.1.3. LES ATTITUDES ADOPTEES FACE A LA PRESERVATION DU CARACTERE TRADITIONNEL 11.

1.2. L'OISANS-MAURIENNE

- 1.2.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS 13.
- 1.2.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BATIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX 13.
- 1.2.3. LES ATTITUDES ADOPTEES FACE A LA PRESERVATION DU CARACTERE TRADITIONNEL 15.

1.3. LA VENDEE

- 1.3.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS 17.
- 1.3.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BATIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX 20.
- 1.3.3. LES ATTITUDES ADOPTEES FACE A LA PRESERVATION DU CARACTERE TRADITIONNEL 21

	Pages.
1.4. LE CANTAL HAUTE-LOIRE	
1.4.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS	24.
1.4.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BATIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX	26.
1.4.3. LES ATTITUDES ADOPTEES FACE A LA PRESERVATION DU CARACTERE TRADITIONNEL	27.
1.5. COMMENTAIRES GENERAUX SUR LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES CONSTATEES DANS LES QUATRE REGIONS	29.
2. LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE RURALE, LEURS CONSEQUENCES SUR LES POSSIBILITES D'ACTION	
2.1. TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE RURALE	32.
2.1.1. LE "MONDE RURAL" COMME PARADIS IMAGINAIRE	33.
2.1.2. PROCESSUS D'INTEGRATION DE L'ECONOMIE AGRICOLE	34.
2.1.3. CONSEQUENCES SUR L'HABITAT	37.

	Pages
2.2. DISCUSSION DES VALEURS IMPLIQUEES DANS LES ACTIONS ENVISAGEES	
2.2.1. L'URBAIN ET LE RURAL	41.
2.2.2. LE "RUSTIQUE" et "L'ANCIEN"	43.
2.2.3. LES CARACTERISTIQUES RECHERCHEES DANS LE TRADITIONNEL	44.
2.2.4. LES VOIES DE LA CONCRETISATION	47.
3. LES PROPOSITIONS D'ACTION	
3.1. PRINCIPES GENERAUX DES ACTIONS A PROPOSER	52.
3.1.1. NE PAS S'INTERESSER AUX SEULES TRANSFORMATIONS	52.
3.1.2. AGIR SUR LES CAUSES ET NON SUR LES EFFETS	52.
3.1.3. NATURE DES RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES A PROPOSER	53.
3.2. UN ENSEMBLE D' ACTIONS	60.

Après l'étude des transformations architecturales de l'habitat rural
dans les quatre régions Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Vendée
et Centre, nous présentons un rapport de synthèse de trois pour
but, avec l'objectif de transformer en synthèse les quatre régions.

"Je ne pense pas que le régionalisme soit l'expression d'une
tradition locale. Bien des régionalistes supposent à tort que
l'emploi de formes particulières à une région puisse aboutir
à une oeuvre originale. Au contraire, je crois que le régio-
nalisme n'est fructueux que s'il vient à bout des contradic-
tions et des difficultés afin de surmonter la tradition lo-
cale. La tradition ne garantit ni ne crée rien, la création
véritable résulte de la réunion de la technique et du sens
de l'humain. La tradition n'est qu'une sorte de catalyseur
qui provoque une réaction chimique tout en s'y dissolvant.
La tradition peut faire partie de la création mais non la
sus citer",

KENZO TANGE Congrès des C.I.A.M. 1969
(Kenzo Tange Architecture and Urban Design.
Ed Udo Kultermann N.Y London.
U.S.A. 1970).

Après l'étude des transformations Architecturales de l'Habitat Rural dans les quatre régions témoins : Normandie, Oisans-Maurienne, Vendée et Cantal-Haute-Loire, ce présent rapport de synthèse se donne pour but, avec l'examen des transformations constatées dans les quatre régions, l'analyse de l'évolution actuelle de la société rurale et de ses conséquences sur les possibilités d'action, de définir des propositions permettant la mise en place d'une stratégie d'ensemble dans laquelle les transformations de l'Architecture rurale pourraient s'effectuer tout en respectant le caractère traditionnel de ce dernier.

1. les transformations constatées

1.1. LA NORMANDIE

La grille ci-après fait apparaître différents groupes de transformations.

1.1.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

Emprise au sol modifiée :

- Elle s'opère le plus généralement par l'adjonction d'un appentis, généralement placé en "façade nord", face cachée de la maison. Cet appentis vient doubler la maison, avec références de formes ou de matériaux à la construction traditionnelle.
- L'allongement de la maison avec la souci de conserver le "style" de la maison est parfois envisagé.

Emprise au sol non modifiée :

- La transformation n'affecte alors que l'aménagement des combles, des chiens-assis rendant le combles plus habitable. Lors de ces aménagements, l'escalier extérieur souvent très vétuste est parfois entièrement repris, mais le plus souvent il est totalement supprimé.

Les façades :

- Les ouvertures
La dimension des ouvertures est, dans tous les cas, entièrement reprise : soit totalement transformée, soit restaurée.
De même, le rythme des ouvertures anciennes se transformant plus ou moins pour répondre aux besoins plus grands de lumière et de soleil, de nouveaux percements sont faits, souvent à partir d'anciennes baies qui se sont refermées trop

1. les transformations constatées

1.1. LA NORMANDIE

La grille ci-après fait apparaître différents groupes de transformations.

1.1.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

Emprise au sol modifiée :

- Elle s'opère le plus généralement par l'adjonction d'un appentis, généralement placé en "façade nord", face cachée de la maison. Cet appentis vient doubler la maison, sans références de formes ou de matériaux à la construction traditionnelle.
- L'allongement de la maison avec le souci de conserver le "style" de la maison est parfois envisagé.

Emprise au sol non modifié :

- La transformation n'affecte alors que l'aménagement des combles, des chiens-assis rendant le comble plus habitable. Lors de ces aménagements, l'escalier extérieur souvent très vétuste est parfois entièrement repris, mais le plus souvent il est totalement supprimé.

Les façades :

- Les ouvertures
La dimension des ouvertures est, dans tous les cas, entièrement reprise : soit totalement transformées, soit restaurées. De même, le rythme des ouvertures anciennes ne convenant plus au nouveau plan, comme aux besoins plus grand de lumière, de vue, de soleil, de nouveaux percements sont faits, souvent à partir d'anciennes baies qui se sont révélées trop petites ; ceci est commandé par la structure des pans de bois.

• Les percements et matériaux de gros oeuvres

Très délabrées, les maisons transformées sont dans la majorité des cas reprises entièrement.

La "bauge" est alors remplacée par des briques ou parpaings cassés à la demande, placés entre les colombages. Une contre cloison intérieure avec interposition de polystyrène répond alors au nouveau besoin de confort.

Le parement extérieur entièrement rénové laisse les colombages apparents dans la façade principale.

1.1.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BÂTIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX

Les transformations s'expliquent par :

- Le délabrement de la toiture, anciennement refaite en chaume, elle est nécessairement reprise ; les murs en "bauge" parfois très vétustes et humides sont très souvent repris ; les colombages, en très mauvais état par endroits, sont alors remplacés.
- Le manque de place dans la maison traditionnelle. On éprouve le besoin d'augmenter l'habitabilité de celle-ci, à cause du nombre croissant des enfants, ou parce qu'ils grandissent, pour répondre à un besoin plus grand de place, ou de confort.
- L'inconfort est lié aux deux premiers cas. Il est souvent résolu par la création d'installation sanitaire, par la mise en place de revêtements faciles à entretenir (papiers peints, peintures, carrelages, faïences...), l'agrandissement des baies, le percement de nouvelles baies en façade nord, le doublement des murs extérieurs et la mise en place d'un chauffage.
- Le besoin d'esthétique. La maison difficile à entretenir au départ, est parée de tous les accessoires répondant par référence à l'image que les citadins, avec les maisons secondaires, ou les "mas médias" ont pu imposer à l'intérieur comme à l'extérieur ; l'abord immédiat de l'habitation est souvent traité en jardin d'agrément.

La SICA d'Habitat Rural sollicitée par les agriculteurs et autres ruraux fait des propositions de transformations en conformité avec la réglementation et évalue le coût des travaux.

On y constate à plusieurs reprises la similitude des réponses architecturales, aux différents cas, ce qui peut créer une uniformité. Cependant, les plans et demandes de permis nécessaires aux subventions sont souvent interprétés par les propriétaires dans l'exécution des travaux. Ceux-ci sont faits le plus souvent sans entreprise, ni artisan, le propriétaire préférant investir son temps et sa peine. L'appel à des artisans, amis, ou entrepreneurs ne se fait que très ponctuellement pour des travaux complexes, charpente, escalier, plomberie...

1.1.3. LES ATTITUDES ADOPTÉES FACE À LA PRÉSERVATION DU CARACTÈRE TRADITIONNEL

Pas de conscience ni de prise en compte du problème :

Les "mass média" comme les maisons secondaires sont autant de points de références quant à la prise de conscience du caractère traditionnel, où à travers la réinterprétation de la culture urbaine.

Celle-ci dominante en Normandie, tend d'ailleurs à uniformiser le paysage rural en faisant disparaître le caractère unique et particulier de chaque maison.

Altération volontaire "faire moderne" :

Le neuf et l'ancien cohabitent souvent. Ainsi, dans le cas de l'adjonction d'un appentis, tout le caractère fonctionnel, propre, des sanitaires comme des cuisines s'affirme par opposition au caractère rustique des lieux de réception et de repos dominant dans l'ancien volume. De même, les façades principales "traitées rustiques" s'opposent aux façades des arrières, aux parpaings souvent bruts d'enduit, aux ouvertures de proportions modernes.

Copie fidèle, restauration :

Nous n'en avons trouvé qu'un seul cas, encore incomplet, et il faut dire que cette restauration, parfaite dans l'exécution des travaux de façades, a eu son plan légèrement modifié en fonction des besoins actuels ; le four à pain inutile de nos jours étant appelé à disparaître par manque de place.

1.2. L'OISANS-MAURIENNE

La grille ci-jointe fait apparaître :

1.2.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

Le volume :

L'on ne constate aucune transformation de volume à part quelques surélévations. L'emprise au sol est presque toujours conservée, les hameaux étant en général très serrés.

Les façades :

Le seul apport important et constant est celui des percements de nouvelles ouvertures.

Les toitures :

Elles font également l'objet de transformations fréquentes notamment en ce qui concerne les matériaux de couverture souvent changés.

1.2.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BÂTIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX

Les transformations les plus importantes portent sur les ouvertures et s'expliquent par les nouveaux besoins de l'habitat et par le désir de promotion sociale.

- Besoin d'un nombre plus important de pièces ; les chambres sont isolées et abritent maintenant une ou deux personnes tout au plus. Les paysans actuels et les citadins qui vont vivre à la campagne sont plus riches que les paysans d'autrefois et possèdent davantage de vaisselle, de mobilier, de vêtements, il faut donc plus de place, plus d'espace.

REGION OISANS - MAURIENNE

A apport-cr ation
 T transformation
 S suppression
 R restauration-r fection

GITES					RESIDENCES SECONDAIRES					RESIDENCES PRINCIPALES												Fen�tre toiture	AMENAGEMENT DES COMBLES	EMPRISE AU SOL CONSERVEE	MODIFICATION DU VOLUME										
11	12	14	18	28	29	1	3	4	10	13	15	16	22	23	25	26	30	21	24	2	5					6	7	8	9	17	19	20	27	NON AG.	AGRICULTEURS
									A																										
T	T		T																																
A	A		A						T																							A	A		
A	R	T	T						R	R	R	R	T																						
A	R		A						A	A																									
A																																			
A	A	T	A						T	A																									
T	T	T	T	T	T	A			A		T		T	T	T																				
A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A																		
T	T	T	T			A	R	A	R	R		T	T	T																					
A		R	R	R	R				R																										
T	T	T	T						T	R		T	T	T																					
									</																										

- Besoin de plus de lumière, de vue, de soleil.
- Besoin d'avoir des fenêtres semblables à celles des immeubles urbains.
- Le besoin d'avoir, après les transformations une façade belle, bien que différente est très rarement exprimé. Le concepteur est presque toujours le propriétaire en accord avec l'entrepreneur, seuls les agriculteurs qui ont droits à des primes ou à des prêts, demandent des plans soit aux S.I.C.A.H.R. soit à un technicien du bâtiment, parce qu'ils sont obligés de remettre un dossier. Pour la plupart des propriétaires la notion de "conception" en ce qui concerne leurs transformations n'existe pas.

On trouve donc soit :

- . le maintien presque intégral d'une architecture ancienne,
- . des restaurations,
- . le souci de transformer sans créer d'éléments insolites,
- . un désir de créer des ouvertures au hasard du nouveau plan sans souci de la façade.

C'est dans les gîtes que la dégradation est la plus grande, le désir de rentabilité étant primordial, les murs de la maison n'étant plus que l'enveloppe nécessaire au plus grand nombre possible de pièces à louer. Toutefois, ceux de Bonneval sont très différents, parce que la municipalité toute entière et les habitants de la commune veulent garder l'esprit du vieux village, même dans des maisons très transformées.

Par ailleurs, les résidences secondaires et les résidences principales d'agriculteurs tendent à se ressembler bien que les agriculteurs ne rêvent que de la petite villa de banlieu : ferronnerie, etc..., tandis que les citadins s'inspirent des revues du genre "Maisons et Jardins".

1.2.3. LES ATTITUDES ADOPTÉES FACE À LA PRESERVATION DU CARACTERE TRADITIONNEL

Pas de conscience ni de prise en compte du problème :

Certains moyens d'informations comme la télévision ont montré que les vieux villages avaient souvent un aspect caractéristique intéressant ; la sensibilisation du grand public à ce problème est rarement apparue dans cette enquête.

Le "faire moderne" :

Le "faire moderne" est en général réservé à l'intérieur. A l'extérieur si les menuiseries choisies sont si laides et si insolites c'est que l'entrepreneur conseille toujours une fenêtre industrialisée plus économique et plus facile à mettre en place (très peu d'artisans menuisiers) Il en est de même pour les enduits de ciment, c'est bien protecteur, rapide et surtout moins ouvrageux que le rejointoiement ou le remplacement des pierres abimées.

La copie fidèle :

Nous n'en avons pas rencontrée, il y a toujours eu certaines modifications.

Mauvaise compréhension du passé :

C'est le cas le plus général, car les habitants cherchent rarement à le comprendre.

La création architecturale dans l'esprit de l'état antérieur :

Elle n'a pas été constatée non plus.

Les traits communs à tous les villages de caractère traditionnel du monde sont la maison, la ferme, faite à la mesure de l'homme, de sa main, de ce qu'il pouvait porter.

Dans une transformation, c'est cet aspect "à l'échelle de l'homme" de sa vie quotidienne, de ses mouvements qui doit être conservé. Par contre, la dimension d'une fenêtre ou le nombre d'ouvertures peut varier.

Les meilleurs exemples que nous ayons rencontrés sont ceux où les transformations ont été conçues et exécutées par les habitants eux-mêmes, aidés de leurs voisins, en employant le plus possible les matériaux naturels de leur pays. S'ils se servent de machines pour gagner du temps, les finitions sont toujours faites à la main et cela se voit ; la main de l'homme est retrouvée et un certain travail créatif a été nécessaire.

Modification de l'aspect :

Les ouvertures

La quasi-totalité de l'échantillon présente une modification de l'aspect du bâtiment due : au redimensionnement des ouvertures existantes ; au percement de nouvelles ; à la transformation des menuiseries existantes avec une préférence marquée des résidents secondaires et des non agriculteurs pour les "petits carrés".

1.3. LA VENDEE

La lecture de la grille de synthèse des transformations effectuées, nous amène aux conclusions suivantes :

1.3.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

Modification du volume :

Les propriétaires de gîtes ruraux et de résidences secondaires conservent les volumes existants, alors que les possesseurs de résidences principales, s'ils sont non agriculteurs ont tendance à supprimer des volumes annexes, ceci contrairement aux agriculteurs pour lesquels "toute construction est bonne à utiliser". C'est d'ailleurs aussi chez ces derniers que l'on trouve le plus de constructions d'appentis dont la nécessité ne semble pas évidente à première vue.

Il faut toutefois remarquer que l'importance du volume construit des maisons rurales vendéennes ne prédispose pas à une extension. Bien au contraire, dans la majorité des cas, nous assistons à une division raisonnée de ce volume afin d'améliorer l'habitabilité et préserver l'intimité des membres de la famille.

Ce n'est que lorsque toutes les possibilités d'aménagement sans construction nouvelle ont été analysées, qu'on se résout à augmenter le volume existant. Nous constatons d'ailleurs que, dans notre échantillonnage, toutes ces augmentations sont motivées par des créations de chambres, liées généralement au problème de logement de familles nombreuses.

Modification de l'aspect :

• Les ouvertures

La quasi-totalité de l'échantillon présente une modification de l'aspect du bâtiment due : au redimensionnement des ouvertures existantes ; au percement de nouvelles ; à la transformation des menuiseries existantes avec une préférence marquée des résidents secondaires et des non agriculteurs pour les "petits carreaux".

Le refus des paysans pour ce type de menuiseries est d'ailleurs certainement plus motivé par leur coût et leur entretien que par l'amélioration de luminosité apportée par les "grands carreaux".

• Autres éléments modifiants de l'aspect extérieur

- La création de souches de cheminées, dues à la pose du chauffage central. On constate que seul les résidents principaux demandent cette amélioration. Les souches qui en résultent, hélas, ne sont aucunement en rapport par leur dimension, forme et matériaux avec les cheminées existantes.
- L'apport de gouttières et de cheneaux se fait essentiellement chez les agriculteurs, et va de pair avec une réfection de l'enduit ou des peintures de façade.
- La réfection des enduits. Traditionnellement, le crépi au mortier de chaux des façades des habitations est répandu dans toute la Vendée. Celui-ci à l'inconvénient d'être très fragile et de nécessiter un entretien régulier. Par contre, il a l'avantage de laisser les murs "respirer".

Les matériaux de couvertures :

La notion de coût intervient toujours lorsqu'il s'agit de réparer la toiture, quelles que soient les catégories socio-professionnelles concernées.

- Peu d'argent
Remaniement partiel et maintien de la tuile canal traditionnelle.
- Suffisamment d'argent
Remplacement par "tuile stop" au faible glissement, à la bonne résistance et donc au minimum d'entretien.
- Beaucoup d'argent
Dans le passé, et avant les obligations de maintien des toitures en tuile, par arrêté préfectoral, il y avait remplacement par l'ardoise "matériau de la réussite sociale".

1.3.2. LES CORRELATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LES FONCTIONS DES BÂTIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX

Sans revenir sur les explications diverses données aux transformations, nous insisterons sur le fait que, selon les catégories socio-professionnelles et la finalité d'utilisation des bâtiments, celles-ci se font selon des modes différents aboutissant généralement au même résultat ; une perte sensible ou irrémédiable du caractère traditionnel :

- Pour les agriculteurs, l'habitation est un élément de l'unité domestique de production. Ils la traitent donc le plus rationnellement possible, comme un instrument agraire ou un bâtiment d'exploitation et jugent effectivement la rentabilité des investissements à plus ou moins long terme que demande l'amélioration des conditions de logement. Ceci est encore plus sensible lorsque les transformations se font pour la création de gîtes ruraux, éléments d'appoint de leur économie domestique.
- Les citadins nouveaux ruraux, et surtout résidents secondaires considèrent leurs maisons comme un lieu d'agrément et de repos, devant donc refléter tous les modèles et les images liés à cette fonction ; d'où le souci du "vrai" et de l'"authentique" qui caractérisent trop souvent maladroitement leur restauration.

Nous pouvons estimer que le redimensionnement fréquent des ouvertures modifiées ou créées est un des facteurs de dénaturation de l'habitat mais, si celui-ci peut s'expliquer par des raisons administratives, il ne faut pas omettre de préciser que dans presque tous les cas, il est demandé par le maître d'ouvrage et considéré comme un élément important de l'amélioration du cadre de vie, toute la pénombre traditionnelle est ressentie comme une régression et un "refus du progrès".

Si on ne peut que comprendre ces motivations, on peut toutefois regretter que les concepteurs ne cherchent pas à respecter certains caractères extérieurs de l'habitat (ordonnance, rythme, etc...) en composant leurs aménagements intérieurs tout en ayant le souci de l'incidence de leur proposition sur les façades ou sur l'ensemble des bâtiments.

De même nous constatons trop fréquemment que les enduits sont refaits au mortier de ciment dont l'imperméabilité entraîne une condensation intérieure d'où la nécessité, pour parer à cette humidité de créer des cloisons de doublage ou d'adapter tout autre procédé technique souvent coûteux. (feuille de plomb, etc...).

Cet enduit de façade "taloché" et parfaitement dressé, peint en blanc "sauf dans la partie inférieure pour ne pas faire sale" nous semble aussi un facteur de batardisation de l'habitat vendéen bocager. "Le chaulage étant traditionnel sur le littoral".

Le système traditionnel prévoit un égout des eaux de pluie par tégulac débordant la génoise, et drainage au sol.

Nous avons constaté plus d'une fois que l'apport de chéneau n'avait en rien modifié l'humidité à la base des murs.

Peut-on alors parler de "mode" entretenue par les entrepreneurs sous des prétextes pseudo-techniques ?

Quelques isolés, non-agriculteurs la plupart du temps, referont leur toiture à la mode ancienne, peu coûteuse, mais demandant une surveillance régulière, et après chaque tempête.

1.3.3. LES ATTITUDES ADOPTÉES FACE À LA PRÉSERVATION DU CARACTÈRE TRADITIONNEL

Celui-ci n'est pas ressenti de la même façon par les agriculteurs et les non-agriculteurs.

Les agriculteurs :

- En quasi-totalité, pas de prise de conscience de ce caractère, sauf pour quelques détails spécifiques : la tuile canal, dite "tige de botte", et la génoise.

Il ne faut pas oublier que la maison rénovée est considérée comme un pis-aller la maison neuve étant trop coûteuse donc :

- . recherche avant tout du fonctionnel et du confortable
- . rejet fréquent de l'esthétique (ce sont de vieilles bâtisses)

- . pas de prise en considération de l'homogénéité architecturale d'un village allant même parfois jusqu'à une systématisation, afin de s'affirmer autre (cas du "bocain" implanté chez les "plaineaux", du riche remplaçant la tige de botte par de l'ardoise).
- Une minorité, toujours de jeunes agriculteurs, constate qu'il existe une singularité dans l'habitat, et tente de la respecter.
 Cette attitude est d'ailleurs considérée comme moderne ; on peut toutefois regretter un manque de discernement entre vrai et faux éléments "rustiques", la mise en valeurs de certains composants du caractère traditionnel nuisant à la véracité de la rénovation entreprise.

Les non-agriculteurs :

Deux catégories, les sédentaires et les résidents secondaires.

a Parmi les sédentaires

- Les notables affirment leur rang social en "embourgeoisant" leur maison, si celle-ci n'est pas déjà de type bourgeois.
- L'attitude générale est proche de celle des agriculteurs, décrite précédemment, tout en faisant un cas particulier des retraités (ex ouvriers des villes par exemple) qui amènent fréquemment des éléments pris au "style banlieusard" des villes (fausses pierres, faux puits, etc...).
- Cette attitude des retraités s'oppose à celle des "jeunes ex-citadins" prônant le retour à la terre, se caractérisant par :
 - . une recherche des éléments du caractère traditionnel
 - . un souci de modification raisonné
 - . parfois un souci esthétique allant à l'encontre du fonctionnel
 - . un mépris (un peu rude) du confort.

b Parmi les résidents secondaires

- En majorité, position peu différente, dans l'esprit, de celle des "ex-citadins" en précisant bien que, de l'avis général, une maison secondaire n'a pas besoin d'autant de confort qu'une résidence principale.

Il y a donc conscience d'une "rusticité" de la maison rurale, mais pas de recherche des composants traditionnels : on revient plus facilement aux stéréotypes (linteaux de bois, petits carreaux).

Lorsque il y a recherche, on assiste parfois à une affirmation trop radicale de ces composants, lors de la mise en valeur (exemple, les génoises couronnant les murs de clôture).

Une minorité n'a pour unique souci que la fonctionnalité.

En définitive, la grande majorité des enquêtés estime qu'il n'existe pas un style "vendéen", excepté la "bourrine".

Il apparaît très nettement quatre groupes de transformation.

Les façades :

L'aspect des façades apparaît comme l'élément dominant dans la perception des bâtiments modifiés. Alors que les enduits d'autrefois étaient toujours faits avec des sables de carrières et de la chaux, les nouveaux enduits, mal dosés, jurent par le grain et par la couleur dans le paysage.

Les toitures :

Les transformations les plus courantes concernent le remplacement de vieux matériaux de couverture (la tuile canalisée en Haute-Loire, les lauzes dans le Cantal) par des éléments nouveaux tels que les tuiles mécaniques ou les plaques ondulées ; parfois le changement de pente intervenait également.

Les toits :

Les ouvertures résultent de l'agrandissement extérieur. Les transformations les plus remarquables sont les transformations les plus récentes, l'ajout de loggias ou de porches dissimulés de bois. Les agrandissements se réalisent sur les parties hautes d'autrefois, passent d'un étage à l'autre et créent des ouvertures.

1.4. LE CANTAL HAUTE-LOIRE

L'examen de la grille ci-après fait apparaître :

1.4.1. LES GRANDS GROUPES DE TRANSFORMATIONS

Il apparaît très nettement quatre groupes de transformation.

Les façades :

L'enduit des façades apparaît comme l'élément dominant dans la perception des bâtiments modifiés. Alors que les enduits d'autrefois étaient toujours faits avec des sables de carrières et de la chaux, les nouveaux enduits, mal dosés, jurent par le grain et par la couleur dans le paysage.

Les toitures :

Les transformations les plus nombreuses rencontrées sont le remplacement de vieux matériaux de couvertures (la tuile canal rouge en Haute-Loire, les lauzes dans le Cantal) par des éléments nouveaux tels que les tuiles mécaniques ou les plaques ondulées ; parfois le changement de pente intervient également.

Les baies :

Les ouvertures résultent de l'Agencement intérieur. Les percements de fenêtres sont les transformations les plus fréquentes, l'on constate également des agrandissements de baies. Les agriculteurs en particulier, rejetant les petites baies d'autrefois, passent d'un extrême à l'autre et percent des ouvertures.

1.4.3. Les éléments décoratifs rajoutés:

Ces éléments apparaissent par référence au style urbain sans une adaptation réelle à la fonction : auvents, balcons, ferronneries, etc...

1.4.2. LES CORRÉLATIONS ENTRE LA NATURE DES TRANSFORMATIONS, LA FONCTION DES BÂTIMENTS, LA CONCEPTION DES TRAVAUX

Les transformations s'expliquent essentiellement par la recherche d'un plus grand confort .

- La toiture doit être parfaitement étanche, sa réfection est donc souvent le premier travail entrepris. Le changement de pente résulte le plus souvent d'un aménagement des combles ou d'une surélévation partielle. On accentue cette dernière pour augmenter la hauteur sous l'entrait de charpente. Le changement de matériau de couverture devient alors une nécessité ; les tuiles mécaniques sont mieux étudiées, la pose est plus facile et elles offrent une meilleure garantie.
- Les nouvelles ouvertures résultent du désir de s'éclairer davantage et de posséder une belle vue, mais aussi du sentiment de "faire du neuf et moderne". Néanmoins nous avons rencontrés quelques personnes qui regrettaient d'avoir réalisé de trop grandes ouvertures.
- L'enduit des façades s'explique par la lutte contre l'humidité, mais également par le désir de donner une impression de propreté, de solidité ; pour s'opposer à l'environnement immédiat : les murs de pierres ne sont bons que pour les bâtiments agricoles !
De plus, l'artisan maçon plutôt que de reprendre le rejointement des pierres, invoquera alors toutes sortes de bonnes raisons pour convaincre le propriétaire d'adopter le système de l'enduit.

1.4.3. ATTITUDES ADOPTEES FACE À LA PRESERVATION DU CARACTÈRE TRADITIONNEL

Pas de conscience ni de prise en compte du problème :

C'est le cas le plus général, plusieurs raisons peuvent expliquer cette attitude :

- Mangue de sensibilisation à ce problème ; on ne voit pas du tout l'intérêt qu'il y aurait à préserver un caractère traditionnel synonyme de passé, d'ancien, etc...
- Au contraire on sent un phénomène de rejet du passé : on veut un changement. Quand on transforme sa maison, c'est pour lui donner du confort, donc dans l'esprit des gens il faut que cela se voit.
- Autres raisons importantes :
 - Le coût des travaux. Il revient souvent plus cher de faire des transformations en conservant un caractère donné, au lieu d'employer des méthodes et techniques nouvelles. (exemples : le prix des tuiles canal est plus élevé de 20% que celui des tuiles dites "romane" mécaniques ; un mur en pierres de maçonnerie ordinaire vaut 30% plus cher qu'un mur en agglomérés).
 - Le pouvoir incroyable du mimétisme. Les moyens d'informations les plus influents restent encore le "bouche à oreilles". (exemple : un artisan maçon possède dans un secteur sa "bonne réputation" ; on lui fait confiance et ce qu'il proposera comme méthode et matériaux sera accepté parce qu'on aura vu la même chose ailleurs.)
Les moyens modernes d'information peuvent bien sûr influencer également, mais d'une façon moins marquante.

"Le faire-moderne" :

Cette attitude est surtout rencontrée au niveau des détails de décorations : les éléments surajoutés. (exemples : les balustrades en fer forgé à dessins compliqués, les couleurs des peintures de volets et des menuiseries très voyantes et personnelles).

Le désir de "faire-moderne" est à remarquer également dans le choix des éléments fonctionnels, tels que : menuiseries, portes extérieures, portes de garages, volets à persiennes métalliques ou en bois, etc...
 Les réseaux commerciaux de vente de ces éléments sont très nombreux maintenant et fonctionnent parfaitement : le client trouve beaucoup plus facile d'acheter des produits industriels tout faits et de coût moindre.

Copie fidèle :

Nous avons rencontré quelques cas où l'esprit a été conservé sans pour cela avoir fait vraiment une vraie copie de l'ancien. La copie fidèle doit être réservée aux musées, aux châteaux qu'on doit conserver par tous les moyens.

Les quelques cas où le procédé : "composer" et non "copier" a été employé, se retrouvent plus souvent dans le Cantal qu'en Haute-Loire.

Les aménagements des habitations dans le Cantal demandent peu de changements extérieurs. Les combles sont facilement aménageables du fait de la grande pente des toits et leur éclairage est facile avec la création de petites lucarnes.

En Haute-Loire, le problème est plus difficile : l'enveloppe existante permet peu de changement et l'erreur risque d'être faite plus facilement.

Mauvaise compréhension du passé :

Il semble que contrairement au résultat, les "gens du passé" sont assez bien compris. Mais leur mode de vie était tellement différent, que peu de conditions de vie sont communes.

Le passé a vécu... vivons notre temps, notre époque !

Création architecturale dans l'esprit de l'état ancien :

Peu d'exemple rencontré ; cependant il est évident que c'est de cette manière qu'il faudrait procéder : il faut "composer" et non "copier".

Types de transformations :

- Dans toutes les régions il y a eu beaucoup plus de modifications de l'aspect extérieur du bâtiment que de celles du volume.

Les transformations des volumes ont été rencontrées principalement en Normandie, du fait de l'exiguïté initiale des maisons.

1.5. COMMENTAIRES GENERAUX SUR LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES CONSTATEES DANS LES QUATRE REGIONS

Importance des transformations :

On constate, en comparant simultanément les quatre grilles précédentes, que l'importance des travaux de transformation varie d'une région à une autre. C'est l'habitat Normand qui a été le plus transformé, alors que celui de Haute-Loire et du Cantal est le plus intact.

Nous proposons les explications suivantes :

- . L'importance des travaux entrepris reflète la situation économique de la région. Ainsi, la Normandie est une région en expansion alors que les régions du Cantal et de la Haute-Loire paraissent moins développées.
- . L'importance des travaux découle de la proximité des grandes villes et de l'influence des modèles urbains. La culture citadine, qu'elle vise à "faire du moderne" ou à "faire du rustique", aboutit à des transformations de l'habitat traditionnel plus importantes que dans les régions isolées de tout courant.
- . Le mode de construction enfin, constitue un frein ou une incitation aux transformations. Les constructions massives des régions montagneuses sont évidemment moins aptes à être transformées que les maisons à pans de bois.

Types de transformations :

- Dans toutes les régions il y a eu beaucoup plus de modifications de l'aspect extérieur du bâtiment que de celles du volume. Les transformations des volumes ont été rencontrées principalement en Normandie, du fait de l'exiguïté initiale des maisons.

Le coût et la difficulté des changements de volume peut expliquer qu'on y procède peu souvent. Il semble surtout que le besoin d'agrandissement se fasse peu sentir d'autant que la population rurale est plutôt en régression ; le seuil du surpeuplement étant ainsi rarement atteint.

Les transformations constatées ne sont pas entreprises avec le désir d'améliorer l'aspect des maisons. Les modifications ne sont que les conséquences des travaux d'amélioration, du souci de confort. Les plus fréquentes concernent les ouvertures, le revêtement des façades, le matériau de couverture et les cheminées, ainsi que les abords de l'habitation.

- Malgré les tendances générales, communes aux régions, on constate dans les transformations des particularités qui découlent des caractéristiques de l'habitat traditionnel propres à chaque région.

Ainsi, en Oisans, les transformations portent sur les balcons, tandis qu'en Normandie on constate qu'elles touchent aux escaliers ou qu'elles sont constituées par la création d'appentis.

Ces particularités révèlent l'identité architecturale des régions qu'il convient de respecter.

- Si l'on compare les transformations survenues, suivant que les bâtiments sont des résidences principales, secondaires ou des gîtes, on ne remarque entre elles aucune différence pertinente. Les résidences principales semblent cependant un peu plus transformées. Il est logique, en effet, de transformer en priorité l'habitat permanent avant le temporaire.

- Sur une même maison, on rencontre à la fois des apports (nouveaux percements, adjonction d'éléments et de détails), des transformations et des restaurations de l'état initial.

Il apparaît donc que les travaux entrepris répondent directement à des besoins et que les habitants ne cherchent pas à avoir une attitude cohérente sur la totalité de la maison. Les habitants n'ont semble-t-il, aucune attitude vis à vis de la transformation de l'architecture traditionnelle.

2. Les transformations de la société rurale, leurs conséquences sur les possibilités d'action

Dans cette partie nous considérons les rapports régionaux non plus comme des monographies régionales, mais comme quatre exemples d'un même phénomène, à savoir les transformations de l'habitat rural traditionnel. Nous mettrons l'accent non plus sur les différences régionales, dont il est traité ailleurs, mais sur ce qui fait l'unicité du phénomène. En nous plaçant de ce point de vue, nous pouvons énoncer le constat suivant, malgré son apparence paradoxale :

2.1. TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ RURALE

- Les transformations que subit l'architecture traditionnelle sont de même nature quelle que soit la région.
- Les motivations et les processus qui conduisent à ces transformations sont les mêmes dans les différentes régions étudiées.

Au terme des études régionales, nous pouvons affirmer que ce constat serait le même si nous avions retenu d'autres régions, ou si nous en avions étudiées un plus grand nombre.

Les analyses régionales nous donnent, en effet, des exemples d'applications, au sens mathématique du terme, d'un phénomène qui trouve sa force et sa logique ailleurs que dans la région.

Les transformations de l'habitat rural traditionnel, sujet des études régionales, doi-

2. les transformations de la société rurale, leurs conséquences sur les possibilités d'action

Nous rappellerons d'abord, de façon nécessairement schématisée les caractères généraux de cette évolution, en laissant de côté dans un premier temps les conditions particulières de chaque terrain. En effet, quelle que soit la région concernée, des mécanismes sont à l'œuvre qui doivent être considérés comme un champ de forces qui trouvent leur dynamique en dehors de la volonté des individus et des collectivités et qui marquent les limites de toute action.

Dans cette partie nous considérons les rapports régionaux non plus comme des monographies régionales, mais comme quatre exemples d'un même phénomène, à savoir les transformations de l'habitat rural traditionnel. Nous mettrons l'accent non plus sur les différences régionales, dont il est traité ailleurs, mais sur ce qui fait l'unicité du phénomène. En nous plaçant de ce point de vue, nous pouvons énoncer le constat suivant, malgré son apparence paradoxale

2.1. TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ RURALE

- Les transformations que subit l'architecture traditionnelle sont de même nature quelle que soit la région.
- Les motivations et les processus qui conduisent à ces transformations sont les mêmes dans les différentes régions étudiées.

Au terme des études régionales, nous pouvons affirmer que ce constat serait le même si nous avions retenu d'autres régions, ou si nous en avions étudiées un plus grand nombre.

Les analyses régionales nous donnent, en effet, des exemples d'applications, au sens mathématique du terme, d'un phénomène qui trouve sa force et sa logique ailleurs que dans la région.

Les transformations de l'habitat rural traditionnel, sujet des études régionales, doivent être comprises comme des symptômes, c'est-à-dire une des expressions visibles, une des traductions matérielles d'un ensemble de phénomènes économiques et culturels liés à l'évolution de la société toute entière et non du seul monde rural.

Nous rappellerons d'abord, de façon nécessairement schématique les caractères généraux de cette évolution, en laissant de côté dans un premier temps les conditions particulières à chaque terrain. En effet, quelle que soit la région concernée, des mécanismes sont à l'oeuvre qui doivent être considérés comme un champ de forces qui trouvent leur dynamique en dehors de la volonté des individus et des collectivités et qui marquent les limites de toute action.

2.1.1. LE "MONDE RURAL" COMME PARADIS IMAGINAIRE

Les transformations du "monde rural" dont on peut observer les effets, notamment sur l'habitation, mais plus généralement sur l'ensemble du paysage rural et l'ensemble des pratiques sociales de ceux qui vivent à la campagne et surtout de la campagne sont couramment analysées en terme d'urbanisation de la société rurale.

L'opposition ville-campagne perdrait de sa réalité pour laisser la place à une homogénéité croissante, les campagnes étant progressivement investies, colonisées par les urbains et leur mode de vie. La ville et plus largement la société urbaine apparaissant dans ce type d'analyse comme un monstre dévorant, envahissant peu à peu tout le territoire. Envahissement auquel on tente d'imposer des limites, en créant des réserves de nature, de "vraie campagne", comme les parcs naturels par exemple, qui sont un pur produit urbain, ne différant en rien des zoos de nos villes.

Poser le problème en terme d'opposition ville-campagne, est une façon de prendre l'effet pour la cause. La ville devient le symbole de notre société et représente la puissance industrielle, technique, face à une nature pure et sans défense, livrée aux appétits de l'envahisseur. Et si on assiste depuis quelques temps à un retournement dans le discours, il s'agit toujours du même mythe mais inversé, où la culture incarnée par la ville est traitée comme une mauvaise nature qui viendrait pervertir la nature, devenue le refuge de la bonne culture, des vraies valeurs. Il s'agit toujours des tribulations du thème peu nouveau du "retour à la nature".

Ce type de discours se structure toujours de la même façon, en terme d'essence, de bien et de mal, hors de tout contexte historique, bien que chaque époque produise des discours rénovés, adaptés. Mais la référence est toujours celle d'un avant insituable sur la carte du temps historique car un avant reconstruit dans l'imaginaire social, littéralement une contre-image qui dessine les contours d'un paradis perdu, mais dont on oublie qu'il n'a jamais existé.

Ce monde rural pas plus que le monde urbain, n'existe comme réalité sociale ; la campagne pas plus que la ville n'est une ; ce qui existe c'est un mode de production économique qui tend à devenir dominant ; ce sont des classes sociales ; ce sont des contradictions politiques, et cela tant à la ville qu'à la campagne.

Pour comprendre les transformations que l'on observe, il faut faire un détour plus grand que celui qui passe par l'analyse en terme d'urbanisation. En effet, même si les transformations du monde rural prennent la double forme d'un envahissement par l'urbain et d'une fascination exercée par l'urbain sur le rural, produisant des comportements qui semblent relever de l'imitation, il faut s'interroger sur ce qui produit ces formes.

2.1.2. PROCESSUS D'INTEGRATION DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Les transformations du "monde rural" sont le produit de l'emprise du mode de production capitaliste sur l'agriculture. Et ce qui, en quelques sortes, crée l'événement qui est à la source de cette étude, c'est l'histoire particulière de cette emprise en France.

Plutôt que de se référer à un avant mythique, il faut se rappeler que le mode de production capitaliste n'est pas apparu d'un seul coup, qu'il a une histoire, un long processus menant à son hégémonie, processus qui est fait des contradictions à résoudre entre ce mode nouveau en train de s'installer et le mode de production pré-capitaliste antérieur.

L'opposition ville-campagne est le reflet d'une contradiction politique à l'intérieur de ce processus d'établissement du capitalisme, particulièrement liée à l'histoire politique française, dans laquelle l'économie agricole a été maintenue pour des raisons de paix sociale dans un état de relatif sous-développement.(1)

(1) Nous renvoyons pour cette analyse à l'ouvrage de M.GERVAIS, C.SERVOLIN, J.WEIL, "Une France sans paysans".

C'est ce sous-développement, le maintien de la petite propriété, le malthusianisme économique, le sous-équipement technique lié entre autre à la structure foncière et au morcellement des terres, qui explique qu'une image d'Epinal d'un monde rural stable ait été l'image dominante ; image qui semble ne plus tenir devant la réalité des transformations économiques de l'agriculture depuis le début des années 1960.

Les principaux traits de ce monde rural qui semble maintenant devoir appartenir au passé, sont ceux d'une société dominée par les petits paysans, travaillant la terre comme leur père et les pères de leur père, à quelques modernisations près ; monde marqué également par un artisanat étroitement lié au travail paysan, un monde rythmé par les saisons et la succession de la pluie et du beau temps, où les individus se satisfont d'une misère relative car largement compensée par la liberté et l'indépendance apparente de leur condition.

Or, à quelle réalité rurale cette image correspond-elle ?
 Il y a beau temps que la grande propriété existe, domine même dans certaines régions. Et surtout si les modes de vie étaient effectivement dominés par le travail de la terre, le "paysan" n'a jamais été qu'un personnage bien précis : le petit agriculteur, propriétaire parfois, mais plus souvent fermier, exploitant en famille quelques hectares. Et les ouvriers agricoles et les ouvriers des manufactures, puis des petites industries rurales, et les grands propriétaires fonciers résidant saisonnièrement sur leurs terres, et les notables locaux ? La société rurale à de tout temps dirons-nous été composée de catégories sociales différenciées où les conditions et modes de vie différents.

Alors qu'est-ce-qui se transforme ?

Essentiellement cette prépondérance du petit paysan indépendant qui se trouve, lorsqu'il peut rester à la terre, pris dans l'engrenage que crée les exigences du marché capitaliste.

FP. REY "Les alliances de classe".

C'est d'abord par le mode de travail agricole, bien avant le "mode de vie" que passe ce processus de transformation. (1)

Ce processus ne touche pas le seul travail agricole. L'artisanat a cédé peu à peu la place à de petites entreprises ou à des formes qui se rapprochent du commerce, où les artisans notamment ceux du bâtiment, mais aussi ceux qui sont liés directement au travail de la terre, comme le réparateur de machines agricoles, sont devenus un maillon dans la chaîne de distribution de biens produits industriellement.

L'agriculture devient une activité parmi d'autres, certes de type artisanal dans de nombreuses régions mais plus ou moins complètement sortie de l'auto-consommation. Ce qui domine c'est l'industrie et le type de marché dont elle a besoin. C'est donc toute la structure sociale qui se modifie sous l'effet de l'absorption de la production agricole dans une économie "développée".

(1) "La domination du capitalisme n'est pas assurée par la grosse entreprise agricole, éliminant la petite, mais par le maintien de la petite et moyenne entreprise agricole artisanale, sous la domination du capital industriel ou bancaire. Grâce à l'endettement paysan... le marché capitaliste domine la paysannerie en amont (engrais, insecticides, machines) et en aval (industries alimentaires). Le paysan est contraint de s'endetter à nouveau, soit vis à vis du capital bancaire, soit de plus en plus directement auprès du capital industriel. De plus, cet endettement lui impose une "rationalisation" continue de son exploitation (il tente d'accroître sa productivité pour se libérer de ses dettes) laquelle implique à la fois de nouveaux équipements et l'extension de la superficie cultivée : d'où nouvel endettement pour l'acquisition de cet équipement et de nouvelles terres ; une partie des paysans, ruinée, est contrainte de quitter la terre, l'autre partie est sans arrêt plus dépendante du capital, au point que la propriété de ses moyens de production devient une fiction, puisqu'ils ne sont acquis que grâce à un endettement continu".

PP. REY "Les alliances de classe".

(1) P. CHAMPAGNE. "Restructuration de l'espace villageois" in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Mai 1975, p. 48.
(voir annexe jointe).

ANNEXE

La diminution de la population vivant de l'agriculture, liée au fait qu'il faut moins de bras et moins de temps pour cultiver des surfaces croissantes, se traduit par l'exode rural, mais aussi par l'emploi, sur place, par l'industrie surtout et les activités tertiaires (administration, commerce) d'un nombre croissant de ruraux. La structure sociale se transforme d'abord à l'échelle de la famille où le métier d'agriculteur devient un métier parmi d'autres, un seul enfant en général pouvant espérer reprendre l'exploitation familiale, les autres partant volontairement ou contraints vers d'autres activités. (1)

D'autre part, la campagne représente un marché pour toute une série de biens d'équipement, autres que ceux liés au travail agricole ; nous pensons ici à l'équipement ménager, à la voiture, à la télévision. Ces biens évoquent le mode de vie urbain, mais la télévision ou la voiture ne sont, en soi, pas plus urbaines que rurales. Si tous ces biens ont pu s'introduire à la campagne c'est d'abord parce que le mode de travail s'est transformé, mais aussi avec eux ce sont introduit les manières de faire qui sont solidaires de leurs possibilités d'acquisition et d'usage.

Bref, ce que l'on désigne comme l'ouverture du monde rural n'est pas autre chose que son intégration économique et indissociablement culturelle au mode de production dominant et aux modes de vie qu'il produit et qui se sont historiquement emparés d'abord du marché représenté par la population urbaine.

2.1.3. CONSÉQUENCES SUR L'HABITAT

Tout cela intéresse de très près notre sujet.

Car, si l'habitat est l'expression spatiale des façons de vivre, comment pourrait-il ne pas, lui aussi, se transformer !

Il faut noter que ces transformations de l'habitat ont été largement encouragées par tout un ensemble d'institutions chargées par exemple de la définition de normes d'habitabilité, d'hygiène favorisant, comme éléments d'un progrès nécessaire, l'amélioration du confort des habitations, au nom de la salubrité et de la santé.

(1) P. CHAMPAGNE. "Restructuration de l'espace villageois" in Actes de la Recherche en Sciences Sociales. Mai 1975. p. 48.
(voir annexe jointe).

ANNEXE

A titre d'illustration, voici l'Evolution de la distribution socio-professionnelle (en %) entre 1954 et 1968 dans les cantons limitrophes de Saint Pierre Sur Behier.

- Agriculteurs	65,6	60,7
- Salariés agriculteurs	9,4	4,0
- Personnel de service	2,4	2,9
- Ouvriers	8,6	15,7
- Artisans-commerçants	9,8	8,7
- Employés	1,4	3,1
- Cadres moyens	1,6	3,0
- Cadres supérieur-prof. libé.	0,4	0,9
- Autres	0,8	1,1
TOTAL.....	100	100
Population active totale...	10.879	8.644

(source recensements de population).

Entre 1954 et 1968, on observe une forte diminution de la population agricole active, les agriculteurs passant de 7142 à 5248 et les salariés agricoles de 1020 à 348 ; il en est de même de l'artisanat et du commerce qui passe de 1066 à 752. Durant la même période on constate un accroissement sensible de la population ouvrière (1360 personnes actives en 1968 contre 940 en 1954) des employés (264 contre 153) et des cadres (332 contre 212) qui est due à une augmentation sensible du nombre des agents encadrant localement les paysans (enseignants, employés des institutions financières, personnel des industries laitières) et au développement de petites entreprises industrielles (biscuiterie, confection, usines de matières plastiques, chaussures, meubles, bâtiment, entreprises de récupération de peaux). Parmi la cohorte des individus nés à Saint Pierre Sur Béhier entre 1942 et 1952 (220 individus) 1/3 seulement sont restés dans l'agriculture (aides familiaux dont la plupart partiront au moment de la succession, fils reprenant la ferme familiale, fille mariée à un agriculteur de la région) 1/3 environ quittaient l'agriculture sans capital et sans diplôme pour l'usine ou les emplois manuels sous qualifiés (ouvriers, chauffeurs ou personnels de service) et 1/3 plus scolarisés, parvenaient à accéder aux positions inférieures des classes moyennes (petits fonctionnaires, P.T.T. notamment, vendeurs, comptables ou secrétaires).

...

Transformations facilitées également par l'accès au crédit d'abord introduit au niveau de l'exploitation elle-même et de l'acquisition de moyens de production nécessaires à l'augmentation des rendements.

Nous voulons insister sur le fait que les transformations de l'habitat sont prises dans un ensemble d'effets et qu'on ne peut séparer ce qui se passe à ce niveau là qu'artificiellement, c'est à dire qu'il faut s'interroger lorsque nous traitons cet aspect à part.

Il y a en réalité une contradiction entre la volonté d'intégrer l'agriculture dans l'économie moderne et le rejet des effets secondaires de cette intégration. La modernisation des exploitations ne devrait donc pas atteindre l'habitation, pour que le mythe du bonheur champêtre puisse continuer d'exister.

Mais qui sont donc les défenseurs de l'Architecture rurale traditionnelle ? certainement pas à l'origine les agriculteurs, mais bien une fraction, dite éclairée de la bourgeoisie.

Ceci nous amène à nous interroger sur cette notion d'habitat rural traditionnel, à quel passé renvoie-t-elle ?

Tout se passe comme si on voulait conserver l'habitat d'autrefois. En fait, l'habitat rural paysan surtout n'est pas très ancien, la majorité des maisons n'ont guère 200 ans d'âge. Et si elles ont été construites il y a environ 200 ans, elles n'ont cessé de se modifier au cours du temps, notamment pour ce qui concerne les bâtiments agricoles, que rien ne nous autorise, pour ce qui est du passé, à séparer de l'habitation proprement dite, puisque ces deux éléments maintenant distincts constituaient une unité indissociée.

...

La campagne française n'est pas une, le monde rural s'il n'existe plus sous C'est au mieux par le "style" que se définit l'habitat rural traditionnel. au moins une diversité Style lié à la localisation géographique, aux particularismes régionaux qui n'existent plus guère ou sont en voie de disparition. Au-delà de ces particularismes, les maisons paysannes répondaient, toutes, certes différenciées aux mêmes fonctions. Simplement, les réponses apportées au logement des hommes et des bêtes, à la conservation des récoltes ; étaient étroitement dépendantes des conditions climatiques, du type de culture et du mode d'exploitation dominant, des matériaux locaux etc... mais les genres de vie n'étaient pas si divers. Pas plus qu'ils ne le sont maintenant ; ce qui diffère maintenant, c'est l'indépendance à l'égard des conditions locales ; et on peut se demander au nom de quoi l'habitat, si tant est qu'on le considère effectivement comme l'expression des conditions réelles d'existence, ne se modifierait pas, y compris dans son aspect extérieur avec les conditions réelles de vie, aussi regrettable que cela puisse paraître aux amateurs de pittoresque régional.

Nous voulons indiquer par là qu'il faut peut-être envisager le problème d'un autre point de vue que celui de la dégradation d'un patrimoine, et cela d'autant plus que l'on souhaite agir sur son évolution. Si l'habitat est l'expression d'une réalité sociale c'est de cette réalité qu'il faut partir, c'est à dire bien saisir de quoi cet habitat traditionnel a été le produit, et quelle base vivante aujourd'hui pourrait en permettre la perpétuation.

Si les ruraux, qu'ils soient agriculteurs ou non, ne sont pas attachés d'abord à marquer leur singularité régionale, sur le plan de leur cadre de vie, notamment ce n'est peut-être pas par hasard, ni par négligence, ni par manque de sensibilité à ce qui est beau. Mais c'est là le résultat d'un long processus, d'une lutte pourrait-on dire, pour l'hégémonie de la culture dominante, au nom du progrès, du moderne, du propre, du fonctionnel, etc ... Il n'est que de se rappeler la connotation de mépris attachée au terme de "paysan", que maintenant l'on redécouvre la pureté perdue de nos "paysans" n'est pas l'affaire de ceux-ci.

Est-ce à dire qu'il n'y a qu'à récolter ce qu'on a semé, sans essayer d'enrayer une évolution jugée néfaste ?

Nous sommes tentés de répondre oui, tant que la question : néfaste pour qui ? n'a pas de réponse claire. Mais nous répondons également non, si l'expression d'une spécificité régionale actuelle peut prendre racine dans des différences réelles.

La campagne française n'est pas une, le monde rural s'il n'existe plus sous forme d'enclaves relativement autonomes, n'en présente pas moins une diversité de conditions, expression dirons-nous d'un inégal développement et aussi de possibilités de développement différents, différences de conditions qui ne sont pas à analyser simplement en terme d'avance ou de retard par rapport à une course dont l'itinéraire et le but seraient fixés d'avance.

2.2. DISCUSSION DES VALEURS IMPLIQUEES DANS LES ACTIONS ENVISAGEES

La partie analytique de cette recherche consistait en une connaissance des transformations de l'habitat rural traditionnelle, des motivations et du contexte économique et social qui les accompagnent et les explique.

Le domaine concerné, était donc celui de l'analyse. Il nous incombe maintenant de faire un certain nombre de propositions et de nous situer ainsi dans le domaine de l'action.

Après bien d'autres nous rappellerons un axiome nécessaire ou tout simplement ininterrompu du point de vue logique : il existe pas entre la connaissance (de l'existant) et l'action, que la première peut engendrer la seconde, mais que des choix inévitables interviennent entre les possibles.

Ce sont ces choix ainsi que les valeurs qui les sous-tendent qui vont maintenant être examinés et justifiés partiellement par une confrontation avec l'analyse.

2.2.1. L'URBAIN ET LE RURAL

Il nous est apparu, pour chacune des régions que le principe même du respect du caractère traditionnel de l'habitat rural était essentiellement une idée "urbaine". Nous voulons dire par là, que la majorité des personnes interviewées ne ressent pas comme urgente ou même importante la préservation du caractère traditionnel. Bien souvent même, ce caractère est rejeté, ou s'il est supporté, il est évalué négativement.

Il nous est apparu sur le terrain, que ce sont les différences sociales et économiques de l'agriculture qui sont en réalité les responsables du caractère traditionnel de l'habitat et que c'est donc la position sociale de l'agriculteur ou du rural, relativement aux urbains, qui est le facteur en cause.

2.2. DISCUSSION DES VALEURS IMPLIQUEES DANS LES ACTIONS ENVISAGEES

La partie analytique de cette recherche consistait en une connaissance des transformations de l'habitation rurale traditionnelle, des motivations et du contexte économique et social qui les accompagne et les explique.

Le domaine concerné, était donc celui de l'existant. Il nous incombe maintenant de faire un certain nombre de propositions et de nous situer ainsi dans le domaine de l'action.

Après bien d'autres nous rappellerons qu'un chemin nécessaire ou tout simplement ininterrompu du point de vue logique n'existe pas entre la connaissance (de l'existant) et l'action, que la première peut éclairer la seconde, mais que des choix inévitables interviennent entre les possibles.

Ce sont ces choix ainsi que les valeurs qui les soutiennent qui vont maintenant être examinés et justifiés partiellement par une confrontation avec l'analyse.

2.2.1. L'URBAIN ET LE RURAL

Il nous est apparu, pour chacune des régions que le principe même du respect du caractère traditionnel de l'habitat rural était essentiellement une idée "urbaine". Nous voulons dire par là, que la majorité des personnes interviewées ne ressent pas comme urgente ou même importante la préservation du caractère traditionnel. Bien souvent même, ce caractère est rejeté, ou s'il est supporté, il est évalué négativement.

Il nous est apparu sur le terrain, que ce sont les difficultés sociales et économiques de l'agriculture qui sont en réalité ainsi assimilées au caractère traditionnel de l'habitat et que c'est donc la position relative de l'agriculteur ou du rural, relativement aux urbains, qui se trouve en cause.

Ainsi, une rupture existe entre les attitudes respectives des urbains et des ruraux relativement au caractère traditionnel. Les uns, dans leur grande majorité valorisent grandement l'habitation traditionnelle et sont en cela soutenus et relayés par les pouvoirs publics ; les autres ceux qui habitent les habitations traditionnelles, désignent généralement comme anachroniques, tristes et sales ces mêmes habitations que nous, urbains, nous ennoblissons.

Nous avons été très sensibles au fait que l'étude participait dans ses fins, de l'attitude urbaine : les finalités de l'étude, que nous avons faites nôtres, ne provoquèrent que très rarement un écho chez les personnes interviewées. Le fait que les rapports régionaux aient établi cette rupture comme importante est utile pour déterminer les actions à envisager. Dès lors, un danger est désigné, peut-être le danger majeur de tout ensemble d'actions concernant le caractère traditionnel de l'habitat rural : vouer des actions, qui n'auraient aucun soutien chez les intéressés, à un inévitable insuccès ou à l'obligation d'un contrôle omniprésent et autoritaire, lié à un système de normes qui devrait sans cesse imposer un certain aspect ; ce qui peut se concevoir pour quelques cas isolés mais pas dans le cadre général d'action qui est le nôtre.

La recherche, qui demandait une connaissance des motivations, allait dans le sens d'un rapprochement des points de vue urbains et ruraux. Les rapports régionaux confirment amplement la nécessité d'actions qui ne seraient pas entièrement coupées des attitudes rurales. Celles-ci valorisent actuellement soit la construction neuve, soit "ce qui fait neuf".

Si après Piaget on reprend la distinction entre valeurs de finalité et valeurs de rendement (1), il est possible d'affirmer que de ce double point de vue, le maintien de l'attitude strictement urbaine (2) est préjudiciable.

(1) JEAN PIAGET : "Problèmes généraux de la recherche interdisciplinaire" p. 595 In Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines. MOUTON. UNESCO. 1970. Les valeurs de rendement sont liées à l'efficacité et à l'économie (générale ou individuelle). Les valeurs de finalités portent sur les moyens et les buts, elles sont essentiellement qualitatives.

(2) Attitude qui pourrait consister à maintenir strictement ou à retrouver là où la dégradation n'est pas trop accentuée, le caractère traditionnel tel qu'il a pu exister et dont les habitations actuelles témoignent plus ou moins.

Le fait d'aimer l'habitat traditionnel est pour une part une attitude réactionnelle à l'habitation urbaine. Cette dernière est appréhendée comme abstraite (ce qu'elle est d'ailleurs d'une certaine manière) et à ce titre soit "mise entre parenthèses" soit dévaluée. (cf. Les travaux d'Henri Raymond, et notamment "Habitat et pratique de l'espace", 2ème partie).

Par opposition, l'habitation rurale désigne des spécificités économiques, culturelles, familiales... Elle apparaît comme concrète car "synthèse de nombreuses déterminations". C'est ce caractère concret qui est le support des valorisations dont elle est l'objet.

Or, maintenir indépendamment ou contre les ruraux des caractères architecturaux qui ne seraient plus qu'une apparence, sans support chez ceux qui l'habitent, reviendrait à supprimer le caractère concret et donc le fondement de l'actuelle valorisation.

Par ailleurs, et du point de vue des valeurs de rendement, nous avons émis l'hypothèse, très vraisemblable, que des actions correspondant au moins partiellement à des réalités et attitudes rurales seraient certainement beaucoup plus efficaces.

2.2.2. LE "RUSTIQUE" ET LE "TRADITIONNEL"

Il ressort de ce qui précède, que nous pensons souhaitable de rendre compatibles les désirs des ruraux tels qu'ils les expriment et l'action de préservation que nous poursuivons.

Quoi de plus intéressant alors que de susciter, puis d'aider toutes actions des habitants eux-mêmes sur leur habitation traditionnelle ?

Le problème réside ici dans la dichotomie "rustique"- "traditionnel".

Il n'est pas douteux qu'il se passera sous peu le même phénomène pour l'habitat traditionnel que ce qui est advenu aux meubles anciens et objets artisanaux. Dans un premier temps méprisés et mis au rebut par leur possesseur, généralement les agriculteurs, ces objets ont vu leur prestige s'accroître considérablement en ville. Pendant quelques années les agriculteurs ont ainsi échangé littéralement une partie de leurs meubles et anciens objets contre des meubles et machines modernes. Mais le processus est assez général qui assure aux signes valorisés une "mobilité descendante". Dans un premier temps, la demande assez forte à fini par faire monter les prix et les agriculteurs se montrèrent plus soucieux de conserver leurs meubles et objets anciens parce qu'ils représentaient de plus en plus d'argent.

Actuellement ces anciens meubles et objets sont très fréquemment et au sens plein valorisés par les agriculteurs qui souvent nous en ont parlés avec un amour que nous dirons "retrouvé".

Concernant l'habitation, le danger est le suivant : le plus important, définissant. Ce que fréquemment les urbains recherchent, les résidences secondaires en témoignent, c'est ce que nous appellerons le rustique (par opposition au traditionnel).

Ainsi, le caractère traditionnel sera affecté non seulement au premier degré avec les résidences secondaires "rusticisées", mais au second degré en transmettant aux ruraux la valorisation du rustique et non du traditionnel.

Rappelons que ces deux dangers qui menacent le caractère traditionnel ont l'un et l'autre été mis en évidence dans les régions étudiées. (cf. à cet égard les rapports d'analyse).

Le "rustique" a déjà été défini dans les rapports régionaux : il s'établit à partir d'un certain nombre de signes qui concernent l'apparence de l'habitation et qui forment un système unique indépendant des régions et de leurs diverses spécificités : la porte fenêtre, les petits carreaux, le jeté tyrolien, la couleur unie, le bois verni des huisseries, un jardinet clôt entourant la maison, (assez fréquemment une terrasse, une véranda...).

La généralisation de la valorisation du rustique va directement à l'encontre du but poursuivi dans cette étude, car point par point, le traditionnel s'oppose au rustique. Nous dirons donc que la préservation du traditionnel devra se faire contre l'extension du rustique. (des actions plus précises seront envisagées et proposées à cet égard).

2.2.3. LES CARACTÉRISTIQUES RECHERCHEES DANS LE TRADITIONNEL

Le traditionnel tel qu'il nous est apparu, et tel qu'il faudrait tenter de le préserver se présente comme opposé au rustique.

Dans le cas du rustique, nous avons vu que nous nous trouvons en face d'un système de signes concernant uniquement l'apparence.

Dans le cas du traditionnel, l'apparence reflète et traduit un système constructif, un mode de vie et un mode de production, un climat, un type de sol, une tradition locale...

Ces considérations nous ont fait ressortir une certaine importance pour les raisons suivantes :

...

Par ailleurs, à l'unicité du système de signes qui définissent le rustique, s'oppose la diversité absolue des types d'architecture qui caractérisent chacune des régions et les réalités sociales, économiques et culturelles qui les sous-tendaient.

Si cette différenciation nous semble être l'élément le plus important, définissant le "traditionnel" c'est en vertu de deux raisons, qui vont être maintenant développées.

La première raison est d'ordre historique :

- l'Historien Paul RENDU dans l'une de ces dernières publications : "l'histoire : science sociale" développe ce qu'il nomme la "théorie des cercles de communications".
Cette période décrit une France qui jusqu'à la fin du 18ème siècle et dans une moindre mesure beaucoup plus près de nous encore, peut-être qualifiée d'enclavée.
- 90 % de l'ensemble des communications économiques ou autres d'un village, restaient toujours intérieures à un cercle défini par ce village et les quatre ou cinq villages qui le juxtaient.
- 9 % des communications se faisaient à l'extérieur de ce premier cercle, mais à l'intérieur d'un cercle un peu plus large, centré sur le marché.
- Enfin, 1 % seulement des communications sortaient de ces deux cercles.

Nous retiendrons de cette analyse deux éléments :

- En premier lieu, les matériaux composant l'habitation étaient issus du sol où elle s'érigait.
- En second lieu, et c'est sans doute là le plus important, en France jusqu'à une époque relativement proche, les unités territoriales qui possédaient une réalité n'étaient pas ce que l'histoire officielle enseigne. Toute personne était d'abord d'un "pays" (cinq ou six communes), de l'expression : "cet homme est un pays à moi". Egalement important mais dans une moindre mesure, l'appartenance à une région définie par le marché. La nation par contre, était sans aucun doute ce qui importait le moins.

Ces considérations nous semblent revêtir une certaine importance pour les raisons suivantes :

...

L'habitation traditionnelle est celle qui est issue de cet univers enclavé et qui le reflète.

La source des matériaux aussi bien que le système constructif ou les normes esthétiques (décoration) existent à l'intérieur de chacun des premiers cercles de communications, groupant cinq ou six villages et dans une moindre mesure dans un cercle de trente à quarante kilomètres autour du marché.

C'est parce que l'univers est enclavé (les régions et sous-régions différenciées) qu'existent des types d'habitation (dits traditionnels) qui les reflètent et les nomment. C'est également pour cette raison que la différenciation des caractéristiques architecturales régionales nous semble devoir être la caractéristique principale de l'habitat traditionnel.

Cette conception s'oppose partiellement à une conception qui mettrait en avant le contenu (morphologique, esthétique) de chaque style régional.

Actuellement en France, le désenclavement s'est quasiment généralisé et l'autonomie passée des régions et sous-régions est très affaiblie ou disparue. Si l'on admet la théorie précédente qui fait dépendre le traditionnel (sa différenciation) de l'enclavement, la conséquence logique est qu'actuellement le support originel de l'habitat traditionnel n'existe plus et il est de ce fait normal de voir se développer des formes réductrices (neuves ou rustique) non différenciées. Dès lors une action qui viserait à essayer de maintenir le caractère traditionnel dans les régions où il n'est pas trop dénaturé doit :

- . soit le soutenir par des mesures normatives diverses qui suppléent la base disparue,
- . soit rechercher dans les régions ou "sous-régions" des caractéristiques économiques sociales ou culturelles actuelles susceptibles de prendre le relais de l'ancienne raison d'être de la différenciation morphologique : l'enclavement.

Ceci implique que dans les actions à entreprendre, la tâche première soit d'"accrocher" une sauvegarde du caractère traditionnel sur des spécificités régionales. Ici pour chaque région, une étude particulière est nécessaire. Nous reviendrons sur ce point en ce qui concerne les quatre régions étudiées.

(1) Encore que la logique de la production actuelle de l'habitation tende actuellement vers une homogénéisation formelle qui est aussi une détérioration (abstraction).

Ainsi, la genèse du caractère traditionnel est une France enclavée qui développe des formes différenciées, notamment pour son habitation. Il nous semble que conserver l'esprit du caractère traditionnel est, sinon de conserver, du moins de transposer cette différenciation.

La seconde raison concerne l'hétérogénéité du territoire français :

Cette différenciation nous semble être l'élément le plus important définissant le "traditionnel".

Les quatre régions étudiées sont à cet égard démonstratives : chacune se distingue considérablement des autres et il doit être possible d'extrapoler à la quasi-totalité de la France, des disparités considérables subsistent, des particularismes se maintiennent, des vocations diverses s'affirment.

Dès lors, si l'on admet que l'habitat est à la fois un miroir et un support des multiples différenciations sociales, économiques et spatiales (1) il deviendrait logique et possible que l'habitation traditionnelle reste différenciée.

Ainsi, non seulement la différenciation subsisterait, mais la faisant subsister ou l'accrochant aux différenciations réelles il y aurait :

- . action moindre et plus efficace
- . maintien du caractère concret de l'habitation traditionnelle : caractère qui est sans doute un des éléments essentiels qui constitue l'attrait qu'elle suscite actuellement, par opposition à l'abstraction de la production actuelle (logements collectifs par exemple).

2.2.4. LES VOIES DE LA CONCRÉTISATION

Le respect des "tendances lourdes" :

Les rapports régionaux ont mis en évidence que le but des transformations était avant tout de rendre possible l'accession à un nouveau mode de vie, dont les composantes principales sont celles du mode de vie urbain et aussi que l'habitation témoigne de cette transformation dans son apparence.

(1) Encore que la logique de la production actuelle de l'habitation tende actuellement vers une homogénéisation formelle qui est aussi une détérioration (abstraction).

- Un logement indépendant pour chaque famille restreinte (parents et enfants)
- Suppression de la cohabitation à l'intérieur même de la famille restreinte, ce qui implique une multiplication des pièces et donc une multiplication des ouvertures en façade.
- L'indépendance des pièces
- Le séjour séparé de la cuisine

La hiérarchie des problèmes :

En de multiples occasions, il nous est apparu manifeste que les préoccupations concernant l'habitation ne pouvaient se poser qu'une fois réglé un certain nombre de problèmes qui sont systématiquement privilégiés.

- C'est le cas du statut : nous avons vu que pratiquement seule l'accession à la propriété permet d'envisager des transformations.
- C'est le cas des problèmes économiques et plus précisément de la vision de l'avenir que peuvent avoir les habitants relativement à certains problèmes économiques.

Dans les deux régions des Alpes étudiées, par exemple, plusieurs familles habitent dans des villages qui meurent, d'où les jeunes sont partis et où aucune solution économique de remplacement n'est envisagée qui pourrait relayer une agriculture qui n'est plus possible.

Les préoccupations relatives à l'habitat sont alors franchement écartées, ou ne subsistent que dans les cas de réparations indispensables (fuite du toit).

Les agents sociaux des actions :

A cet égard, il nous semble que devraient être privilégiées les actions dont les modalités seraient définies à un niveau régional (conseil général par exemple) et surtout sous-régional, "pays" commune.

Aussi louables que soient les intentions, pour reprendre la remarque de BOURDIEU (1) : "Parler pour quelqu'un c'est parler en sa faveur, mais c'est aussi parler à sa place", nous dirons la même chose de l'habitation.

(1) PIERRE BOURDIEU : "Théorie de la pratique". Edition Droz. Genève.

Dire que la commune devrait être l'agent social prépondérant, définissant la modalité des actions réfère à une unité sociale et non à une unité administrative. Nous signalons à ce propos le cas d'un certain nombre de communes où les ruraux et agriculteurs sont en minorité relativement aux résidents secondaires. Il nous a semblé que cette situation était tout à fait défavorable, les ruraux se plaignant de ceci et se repliant sur chacune des familles, la vie strictement communale paraît dès lors s'affaiblir.

Mais si là encore, ce problème renvoie à des processus qui sont à l'extérieur des possibilités d'action envisageables dans cette étude, il peut permettre une meilleure localisation des actions.

Les stratégies :

Elles sont à définir région par région ou plutôt par unité territoriale homogène. (socialement, économiquement, culturellement).

Indépendamment de cette segmentation des actions, nous avons vu que celles-ci doivent être très fortement liées aux spécificités régionales.

Pour les Alpes, le tourisme et le déclin de l'agriculture sont les deux processus clef. Pour les villages (pas tous malheureusement) qui trouvaient dans le premier une réponse au second, la location et le gîte semblent être les processus majeurs à contrôler, mieux, à faire contrôler par les communes. L'exemple de Bonneval Sur Arc est à cet égard significatif il n'est pas fortuit que cette réussite ait été le fruit d'une action communale, qui ne s'identifie pas entièrement à celle du Maire et non d'une somme d'actions individuelles.

- En ce qui concerne l'Auvergne, l'habitation traditionnelle possède une réalité sociale et culturelle relativement forte et valorisée, il importe dès lors de maintenir et de développer cette particularité.
Les actions d'information et de reconnaissance sociale sont peut-être ici les plus importantes.
- Le problème de la Normandie est également très spécifique et d'une certaine manière plus grave. Les prix du terrain, des maisons et le taux de résidents secondaires situent cette région dans une dépendance étroite de la région parisienne.

- La Vendée non littorale possède un habitat dont le caractère traditionnel n'est pas reconnu (ou peu) par ses habitants. Une action de valorisation mais aussi de spécification des normes (cf. le rapport régional) est d'autant plus important qu'un double processus de transformation du mode de production agricole et d'émigration rurale se poursuit intensivement ce qui laisse présager un très grand nombre de transformations.

3. les propositions d'action

3.1. PRINCIPES GENERAUX DES ACTIONS A PROPOSER

3.1.1. NE PAS S'INTERESSER AUX SEULES TRANSFORMATIONS DES HABITATIONS RURALES TRADITIONNELLES

Il nous semble que toute proposition d'action ne puisse être limitée au contrôle des transformations des habitations rurales considérées pour elles-mêmes. Nous croyons au contraire qu'il faut considérer un ensemble de phénomènes concomitants tels que : évolution du mode de vie, des modèles de production, des structures agraires (exode rural notamment, entraînant la restructuration et la modernisation des exploitations restantes) ; abandon de logements laissés vides, vague des résidences secondaires, etc ...

Les transformations du paysage agricole, etc... :

Les transformations de l'habitat rural ne constituent qu'un aspect très particulier, le plus tangible, du phénomène global de mutation du monde rural. En ne se limitant qu'à cet aspect, nous risquerions de nier implicitement les réalités économiques et sociales propres à chaque région rurale. Autrement dit, nous voulons contribuer par cette étude à poser les bases d'un urbanisme en milieu rural, plus qu'à proposer des solutions techniques applicables à court terme à des bâtiments pris indépendamment de leur contexte.

3.1.2. AGIR SUR LES CAUSES ET NON SUR LES EFFETS

Nous venons d'évoquer l'ensemble des effets conjugués de la mutation du milieu rural sur la configuration générale du paysage agricole et bâti.

Au lieu de chercher à agir sur ces effets (ce qui ne pourrait être fait qu'en imposant des règles strictes vraisemblablement difficiles à mettre en application), nous proposons d'intervenir au niveau de leurs causes.

3. les propositions d'action

3.1. PRINCIPES GENERAUX DES ACTIONS A PROPOSER

3.1.1. NE PAS S'INTERESSER AUX SEULES TRANSFORMATIONS DES HABITATIONS RURALES TRADITIONNELLES

Il nous semble que toute proposition d'action ne puisse être limitée au contrôle des transformations des habitations rurales considérées pour elles-mêmes. Nous croyons au contraire qu'il faut considérer un ensemble de phénomènes concomitants tels que : évolution du mode de vie, des modèles de production, des structures agraires (exode rural notamment, entraînant la restructuration et la modernisation des exploitations restantes) ; abandon de logements laissés vides, vogue des résidences secondaires, etc ...

Les transformations du paysage agricole, etc... :

Les transformations de l'habitat rural ne constituent qu'un aspect très particulier, le plus tangible, du phénomène global de mutation du monde rural. En ne se limitant qu'à cet aspect, nous risquerions de nier implicitement les réalités économiques et sociales propres à chaque région rurale. Autrement dit, nous voulons contribuer par cette étude à poser les bases d'un urbanisme en milieu rural, plus qu'à proposer des solutions techniques applicables à court terme à des bâtiments pris indépendamment de leur contexte.

3.1.2. AGIR SUR LES CAUSES ET NON SUR LES EFFETS

Nous venons d'évoquer l'ensemble des effets conjugués de la mutation du milieu rural sur la configuration générale du paysage agricole et bâti. Au lieu de chercher à agir sur ces effets (ce qui ne pourrait être fait qu'en imposant des règles strictes vraisemblablement difficiles à mettre en application), nous proposons d'intervenir au niveau de leurs causes.

Bien que les propositions faites dans le cadre de notre étude doivent en dernier lieu aboutir à des solutions directement applicables aux bâtiments d'habitation rurale, nous pensons plus pertinent de viser au préalable les déterminants et les leviers de décision à l'origine des formes résultantes, que nous avons constatées à posteriori. Nous avons dit que la dimension morphologique constituait un épiphénomène dans la transformation de l'habitat rural. La seule analyse morphologique ne permet pas la compréhension des mécanismes sous-jacents aux changements de forme. Or, on ne peut agir sur un problème qu'en l'ayant compris et non pas seulement constaté de visu.

Autrement dit, nous cherchons à contribuer à la création d'un processus plus qu'à faire respecter les caractéristiques techniques et morphologiques. Par processus, nous entendons stratégie d'ensemble élaborée en référence à une structure d'objectifs, nécessitant, pour être mis en oeuvre, l'action d'une chaîne d'intervenants, à différentes phases et à différents niveaux.

3.1.3. NATURE DES RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES A PROPOSER

Nous considérons donc les transformations de l'habitat rural comme un processus de production aboutissant à des effets architecturaux pour lesquels nous cherchons un mode de contrôle. Cela signifie que, même si nous ne voulons pas proposer de recettes ou de normes, ce contrôle devra se référer à des principes architecturaux. Essayons de préciser ceux-ci : ces principes iront certes dans le sens d'un respect du caractère traditionnel ; mais quels sont les aspects du caractère traditionnel qui peuvent être préservés, sans aller à l'encontre d'un de nos objectifs énoncés au chapitre précédent, à savoir : réhabilitation en prise sur la vie, sans faire oeuvre de conservation muséographique ?

Nous distinguerons trois aspects :

- Le caractère traditionnel est inscrit dans la matérialité du bâtiment considéré en soi comme un objet. On peut certes chercher à préserver un aspect architectural donné, un style particulier, à fixer certains détails de construction, en particulier ceux qui constituent la marque d'une identité régionale. Mais, hormis l'intérêt qu'il y a à différencier une région d'une autre, une telle action de sauvegarde n'aurait pour seul objectif que de préserver des témoins du passé, au mépris de l'évolution de la région.

Nous ne cherchons donc pas à aboutir à une conservation des bâtiments basée sur une réglementation restrictive. Ce faisant, nous ne ferions que considérer le cadre ancien comme un simple décor dont on aurait évacué l'aspect social.

Il ne saurait donc être question d'empêcher les transformations matérielles des habitations rurales.

- Le caractère traditionnel d'un habitat provient aussi de ce que celui-ci peut-être compris comme une totalité morphologique-fonctionnelle. La description de formes bâties ouvre dès lors automatiquement la question de leurs fonctions, si on ne veut pas perdre leur cohérence mutuelle. Cette interrelation admise, il est évident que l'étude ne peut aboutir au maintien local de traditions considérées comme un ensemble de coutumes économiques, sociales et culturelles inscrites dans l'habitat. Un tel maintien irait à l'encontre de l'évolution, ou alors, signifierait qu'on cherche à "constituer une réserve". Ce soi-disant redéveloppement de l'économie traditionnelle (artisanat, petit élevage, etc...) à des fins touristiques risque de ne servir en fait qu'à fixer une population pour qu'elle garde et entretienne un patrimoine national. Puisque les transformations économiques et sociales sont inéluctables, il faut chercher à définir ce que peuvent être des transformations architecturales de l'habitat qui soient l'expression formelle de ses changements de fonctions. On peut certes, en les gardant intact, récupérer des bâtiments anciens pour qu'ils servent à un usage domestique ou agricole. Cette solution, apparemment très satisfaisante du point de vue de notre étude, n'est pas à prôner systématiquement, puisque le détournement des fonctions initiales d'un bâtiment lui fait perdre une partie de son caractère traditionnel et ne permet pas aussi bien qu'un habitat transformé ou reconstruit, une utilisation pleinement satisfaisante.

Il y a cependant, un cas de changement de fonctions, au sein des bâtiments conservés, que nous avons rencontré fréquemment : celui de l'habitat agricole à l'habitat de loisirs. Dans ce cas, le respect du caractère traditionnel n'a rien à voir avec l'exploitation des commodités fonctionnelles du bâtiment, il traduit la recherche d'une image valorisante, destinée à mieux séduire le citadin en mal de vieilles pierres.

- Nous arrivons là à un autre aspect du caractère traditionnel qui est d'être une image. Une image qui est perçue visuellement bien sûr, mais qui est aussi mentale.

En tant qu'image perçue, le caractère traditionnel peut-être "lu" à deux échelles différentes.

- . D'une part, à l'échelle des détails de construction. Le public très souvent attribue à des bâtiments la qualité de traditionnel à partir de détails particuliers, d'éléments caractéristiques. Cette reconnaissance ne provient pas d'une culture archéologique réelle, mais d'une "consommation de signes" : certains attributs (les poutres apparentes, le pan de bois, la voûte, la fenêtre avec arc de plein cintre, le toit de chaume, etc...) semblent, selon une logique diffusée dans le cadre de l'économie marchande, nécessaire pour signifier un attachement aux valeurs de l'habitat traditionnel, confondues comme il a été dit, avec celles de la rusticité !

Il faut remarquer que ce n'est pas nécessairement le détail authentique qui est recherché, mais le fait de posséder ces attributs d'apparence stéréotypée. Nous anticipons là sur l'aspect mental du caractère traditionnel. La perception de détails révèle donc l'attachement à certains signes, qui ne relèvent pas de l'habitat traditionnel, plus que la reconnaissance effective de ce dernier. Nos propositions n'iront donc pas dans le sens du respect de détails conventionnellement représentatifs du "traditionnel", sinon du rustique. Cependant, les éléments architecturaux traduisant une identité régionale retiendront notre attention, s'ils ont encore actuellement une raison d'être (exemple du balcon en Oisans-Maurienne où l'on fait sécher du bois).

- . D'autre part, le caractère traditionnel est perçu à l'échelle du paysage ; plus précisément, il provient du rapport de cohérence des bâtiments avec le site, et ses caractéristiques : géomorphologique, climatologique et biogéographique.

C'est la traduction visuelle de cette interrelation qui crée l'impression de caractère traditionnel : harmonie des couleurs, des formes, des lignes dominantes, accroche des volumes au sol, etc... Un bâtiment ressenti comme issu de son site d'implantation est perçu comme traditionnel. Ce caractère est attribué de façon encore plus nette, lorsqu'on est en présence non plus d'un bâtiment isolé dans un paysage, mais d'un ensemble homogène de constructions groupées et unifiées par une silhouette générale découverte de loin.

L'observateur parle dans ce cas de village, terme fortement connoté en référence à une société rurale traditionnelle. Il faut remarquer que plus la densité construite, le resserrement des masses et les mitoyennetés sont importants, plus il y a sensation d'un caractère traditionnel à préserver. Lorsqu'un village est visuellement homogène, que l'on peut observer ce qui fait son unité, c'est cette qualité d'ensemble qu'on doit chercher à préserver, et non pas les détails de chacun des bâtiments pris isolément.

L'organisation matérielle que constitue en soi-même tout bâtiment, n'est que le fragment d'un ensemble où il vient s'imbriquer. Ce sont aussi les différentes relations entre les espaces non bâtis, entre des édifices et des paysages, entre des aires aménagées et des étendues naturelles, auxquelles il peut-être attribué le vocable de "traditionnel".

En tant qu'image, le caractère traditionnel provient donc des données perceptives, constituant ce qu'on nomme l'unité. Unité propre de l'ensemble bâti, lorsqu'il est constitué d'éléments homogènes, que l'on en comprend la structure et qu'on est capable d'en représenter les traits dominants. Unité de l'ensemble bâti avec son environnement lorsqu'on peut déceler des harmonies dans leur interrelation.

Ce phénomène de perception d'une unité n'est certes pas purement optique, mais indépendamment des paramètres socio-culturels qui en dernier lieu nous donnent les significations de ce que nous voyons, il semble qu'il obéisse à des règles implicites de composition, à des mécanismes. Il existe en effet des descripteurs qui permettent d'explicitier en quoi il peut y avoir unité : rapports d'échelle, rapports forme-fond, lignes de force, périmètres, limites, contours, silhouettes, couleurs dominantes, rythmes, volumétries, matières, etc... C'est sur ces points, énumérés suivant une liste non exhaustive, que devront porter les recommandations relatives au respect de l'architecture des bâtiments et des paysages.

Nous avons déjà avancé et développé aux chapitres précédents que l'image du caractère traditionnel était également vue mentalement. Elle provient des habitudes de perception visuelle. Ainsi, le caractère traditionnel, c'est un consensus issu d'une stabilité de perception ayant conduit à la mémorisation des formes du passé. Parler d'habitat traditionnel, c'est attribuer à des constructions une image connotée en référence à des archétypes et à des mythes, et devenue aujourd'hui génératrice de stéréotypes et de modes.

Nous devons donc considérer l'habitat traditionnel comme un système de signes, en remarquant que même si les signifiants sont préservés (c'est-à-dire si les bâtiments n'ont pas été transformés), leurs signifiés peuvent évoluer en fonction du clivage entre ruraux et citadins et en fonction des besoins ou des modes (le caractère du bâtiment, que nous qualifions de traditionnel, indiquait hier la cohésion et la stabilité d'un milieu, il signifie aujourd'hui, après récupération par l'économie de consommation, une certaine valeur d'échange).

Si nous reprenons simultanément l'aspect visuel et mental du traditionnel, nous dirons qu'il faut combiner approche historique et approche des données constantes de la perception.

- Connaissance historique, pour arriver à une compréhension dynamique du sens d'évolution de l'habitat et pour situer ainsi l'habitat actuel dans un processus de transformations. Cette connaissance des mécanismes de production du cadre bâti et de leurs mutations doit être à la base du processus à mettre en place et auquel nous tentons de contribuer par cette étude.
- Investigation des constantes de perception : il ne s'agit pas de l'image mythique du caractère traditionnel, que nous ne cherchons pas à renforcer, mais de ce qui constitue l'unité visuelle d'un ensemble bâti. Certes, le rapport visuel construction-paysage ne peut-être considéré comme une donnée stable (l'environnement dit "naturel" est depuis longtemps l'objet de transformations agraires), mais l'harmonie, l'unité, l'homogénéité constatées correspondent comme nous l'avons dit à des principes et à des règles qui demeurent, par delà les mutations et les changements de significations. L'image du traditionnel provient d'une unité visuelle et plus cette unité est forte, plus le caractère traditionnel est marqué et respecté. Il faudrait donc développer les concepts visuels, objectifs, attachés aux composants du paysage créant cette unité, afin de pouvoir, dans le cadre notamment des P.O.S., étayer par des critères les mesures relatives à la préservation des sites agraires et bâtis.

Pour conclure ce paragraphe 3.1.3., nous reprendrons les trois aspects du caractère traditionnel, à savoir :

- . Une image perçue à l'échelle du paysage et connotée en référence à un ensemble complexe de signifiés.
- . Un rapport de cohérence entre une fonction donnée et une forme construite.
- . Un ensemble de caractéristiques matérielles du bâtiment (détails techniques, éléments architecturaux, mode de construction, style, matériaux,...).

Nous chercherons à ce que les recommandations architecturales, à proposer dans le cadre plus général d'un processus à mettre en place, soient relatives à ces trois niveaux et visent au respect :

- . Des principes sous-jacents à la perception visuelle de l'unité paysagère et bâtie qui aura pu être constatée.
- . De la valeur utilitaire et marchande qui est actuellement où qui sera attribuée à cet habitat, suivant l'évolution socio-économique probable de la région.
- . De la logique du système constructif adopté à l'origine pour l'habitat considéré (principe de construction, potentiel technique propre à chacun des matériaux, rationalité technico-économique, c'est-à-dire "vérité" de leur mise en oeuvre).

Autrement dit, nous cherchons à ce que les transformations de l'habitat rural puissent traduire ses fonctions actuelles, dans le cadre d'une spécificité économique régionale à encourager, tout en respectant les règles de composition inhérentes à l'unité du paysage agricole et bâti et les principes initiaux de construction.

Les actions à mener doivent s'inscrire dans le contexte d'une évolution économique à permettre, et dans le cadre d'un patrimoine visuel dont la qualité est à préserver.

Ces actions devraient également être valables pour la construction neuve en milieu rural.

Nous avons dit que la présente étude cherchait à contribuer à la création d'un processus (objectifs, stratégies, actions en chaîne, intervenants concernés) qui doit aboutir à un certain degré de contrôle des transformations de l'habitat rural, en référence à des recommandations architecturales dont la nature vient d'être précisé. Essayons de voir sur un schéma, comment ces recommandations de principe peuvent être mis en oeuvre, en égard au processus général que nous allons préciser dans un ensemble d'actions proposées.

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Préciser les règles de perception de l'unité.

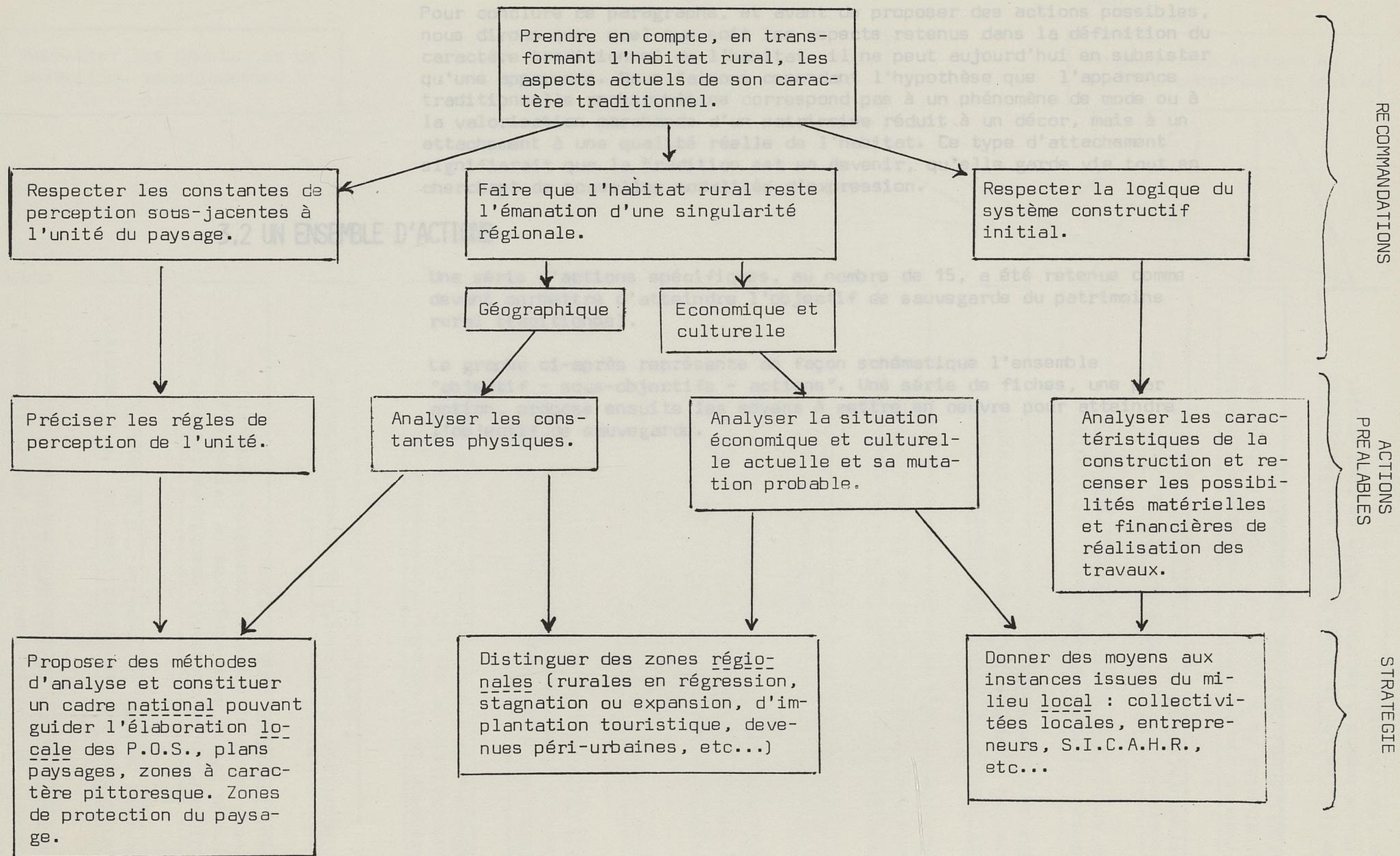
Proposer des méthodes d'analyse et constituer un cadre national pouvant guider l'élaboration locale des P.O.S., plans paysages, zones à caractère pittoresque, Zones de protection du paysage.

Analyser la situation

RECOMMANDATIONS

ACTIONS
PREALABLES

STRATEGIE



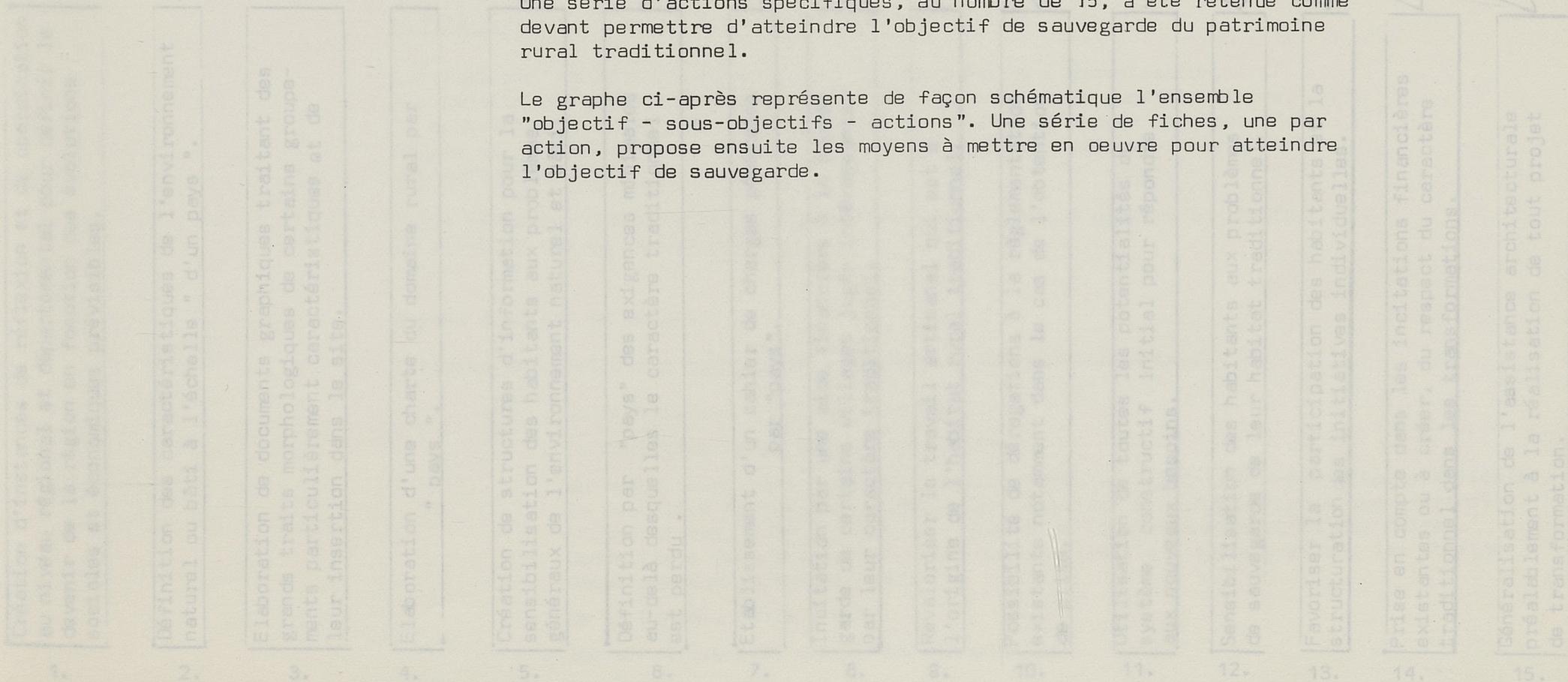
Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Pour conclure ce paragraphe, et avant de proposer des actions possibles, nous dirons que, quel que soit les aspects retenus dans la définition du caractère traditionnel de l'habitat, il ne peut aujourd'hui en subsister qu'une apparence. Nous faisons cependant l'hypothèse que l'apparence traditionnelle recherchée ne correspond pas à un phénomène de mode ou à la valorisation marchande d'un patrimoine réduit à un décor, mais à un attachement à une qualité réelle de l'habitat. Ce type d'attachement signifierait que la tradition est en devenir, qu'elle garde vie tout en cherchant de nouvelles modalités d'expression.

3.2 UN ENSEMBLE D' ACTIONS

Une série d'actions spécifiques, au nombre de 15, a été retenue comme devant permettre d'atteindre l'objectif de sauvegarde du patrimoine rural traditionnel.

Le graphe ci-après représente de façon schématique l'ensemble "objectif - sous-objectifs - actions". Une série de fiches, une par action, propose ensuite les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de sauvegarde.



Prendre en compte, en transformant l'habitat rural, les aspects actuels de son caractère traditionnel.

62

61

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Respecter la logique du système constructif initial

1. Création d'instances de réflexion et de coordination au niveau régional et départemental pour définir le devenir de la région en fonction des évolutions sociales et économiques prévisibles.

2. Définition des caractéristiques de l'environnement naturel ou bâti à l'échelle "d'un pays".

3. Elaboration de documents graphiques traitant des grands traits morphologiques de certains groupements particulièrement caractéristiques et de leur insertion dans le site.

4. Elaboration d'une charte du domaine rural par "pays".

5. Création de structures d'information pour la sensibilisation des habitants aux problèmes généraux de l'environnement naturel et bâti.

6. Définition par "pays" des exigences minimales au-delà desquelles le caractère traditionnel est perdu.

7. Etablissement d'un cahier de charges générales par "pays".

8. Incitation par une aide financière à la sauvegarde de certains villages jugés intéressants par leur caractère traditionnel.

9. Revaloriser le travail artisanal qui est à l'origine de l'habitat rural traditionnel.

10. Possibilité de dérogations à la réglementation existante notamment dans le cas de l'obtention de prime.

11. Utilisation de toutes les potentialités du système constructif initial pour répondre aux nouveaux besoins.

12. Sensibilisation des habitants aux problèmes de sauvegarde de leur habitat traditionnel.

13. Favoriser la participation des habitants et la structuration des initiatives individuelles.

14. Prise en compte dans les incitations financières existantes ou à créer, du respect du caractère traditionnel dans les transformations.

15. Généralisation de l'assistance architecturale préalablement à la réalisation de tout projet de transformation.

A C T I O N I

Création d'instances de réflexion et de coordination au niveau régional et départemental pour définir le devenir de la région en fonction des évolutions sociales et économiques prévisibles.

Sous-objectif concerné :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Justification :

La fragilité des équilibres naturels, le phénomène de l'urbanisation, les impacts des grands équipements d'infrastructures et de superstructures, la modernisation de l'agriculture peuvent bouleverser l'aspect physique d'une région et justifient une réflexion sur son devenir, du fait de son évolution économique et sociale.

Cette réflexion permettrait de dégager les forces vives à prendre en compte du point de vue de son aménagement.

Moyens à mettre en oeuvre :

Création de commissions spécialisées comprenant les représentants :

- . du Secrétariat d'Etat à la Culture,
- . du Ministère de la Qualité de la Vie,
- . du monde rural (les Chambres d'Agriculture, les Syndicats d'Exploitants Agricoles, la Mutualité Agricole, le Crédit Agricole, les structures Economiques Agricoles -Coopératives, S.I.C.A. etc ...-, les élus locaux -Associations des Maires, Conseillers Généraux etc...-, les Associations familiales rurales, les Comités Départementaux d'Habitat Rural.
- . de la D.D.A., de la D.D.E.
- . les architectes et urbanistes intéressés.

...

ACTION 2

Méthodes de planification de l'aménagement naturel
des paysages.

OUTILS OPERATIONNELS

Plans de paysage,

Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme,

Plans d'aménagements ruraux,

Zone de protection de paysages.

Ces documents étant élaborés en fonction des divers types de zone apparues
(zone touristique, zone rurale en regression, zone rurale dynamique, zone
périurbaine, zone d'équilibre écologique fragile etc...)

ACTION 2

Définition des caractéristiques de l'environnement naturel ou bâti à l'échelle "d'un pays".

Sous-objectif concerné :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Justification :

Des unités géographiques peuvent bien souvent être définies à l'échelle "d'un pays". Elles ont donné des sites d'implantation préférentiels, des matériaux, des relations habitat-paysage qui doivent être conceptualisées, des types de groupement, une architecture traditionnelle.

Moyens à mettre en oeuvre :

- . enquête par des équipes spécialisées,
- . élaboration de documents, plaquettes cherchant à conceptualiser les relations habitat traditionnel-paysage et établissement des systèmes de références pour les documents opérationnels.
- . définition de zones de protection de paysage si nécessaire.

. Communication de ces documents à la commune intéressée.

. sensibilisation de la population sous la forme de conférences, débats, films.

. diffusion aux D.D.A., D.D.E., SICA d'habitat rural, Bâtiment de France.

A C T I O N 3

Elaboration de documents graphiques traitant des grands traits morphologiques de certains groupements particulièrement caractéristiques et de leur insertion dans le site.

Sous-objectif concerné :

Res. Sous Objectif concerné :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Justification :

La travail théorique (action 2) est nécessaire pour permettre de définir les éléments nécessaires à l'élaboration d'une charte du domaine rural.

A partir de l'action précédente les hypothèses émises peuvent être testées et prises en compte pour la protection du groupement considéré dans son site.

Les traits généraux de son évolution future tant du domaine bâti actuel que de son extension souhaitable peuvent ainsi être précisés.

Moyens à mettre en oeuvre :

Moyens à mettre en oeuvre :

Elaboration d'un document représentant au niveau du paysage naturel et bâti les grands traits morphologiques (lignes de force, mode de groupement, d'implantation, direction des faitages, caractères des volumes, passage entre le bâti et le naturel, rythme des rues, des façades, couleurs et matériaux dominants, silhouettes...)

- . Communication de ces documents à la commune intéressée,
- . sensibilisation de la population sous la forme de conférences, débats, films.
- . diffusion aux D.D.A., D.D.E, SICA d'habitat rural, Bâtiment de France.

ACTION 4

Elaboration d'une charte du domaine bâti rural par "pays".

Sous-objectif concerné :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Justification :

Le travail théorique (action 2) et opérationnel (action 3) doit permettre de dégager les éléments nécessaires à l'établissement d'une charte du domaine bâti rural.

Celle-ci présente l'avantage de solliciter l'adhésion de tous les intervenants. La diffusion systématique dans toutes les municipalités, facilitera la prise de conscience des problèmes de sauvegarde architecturale et aidera les organismes de conseil dans leur mission.

Moyens à mettre en oeuvre :

L'élaboration de cette charte serait réalisée en liaison étroite avec les instances émanant du milieu rural (Chambre d'Agriculture, Syndicats d'Exploitants Agricoles, Collectivités Locales, Comités Départementaux d'Habitat Rural) et donnerait lieu à des débats, le but escompté étant une adhésion la plus large possible à cette charte, puis une diffusion systématique.

A C T I O N 5

Création de structures d'information pour la sensibilisation des habitants aux problèmes généraux de l'environnement naturel et bâti.

Sous-objectif concerné :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Justification :

Dans ce domaine il n'y a pas de réussite possible sans une adhésion de la population.

Les lignes directrices de notre action ne peuvent résulter que de la conjonction des travaux de certains spécialistes (actions 2 et 3) et des désirs et besoins de la population. Il importe donc, que s'expriment ces besoins.

Moyens à mettre en oeuvre :

- . information dans les écoles à tous les niveaux, films, travaux pratiques etc ...
- . expositions itinérantes, projection de films, de diapositives, débats.
- . l'émulation ne peut-être réalisée qu'en évitant toute confiscation de l'information par une seule structure administrative.

A C T I O N 6

A C T I O N 7

Définition par "pays" des exigences minimales au-delà desquelles le caractère traditionnel est perdu.

Sous-objectif concerné :

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Les enquêtes régionales nous ont permis de constater que les grands traits dominants de l'habitat rural pouvaient se réserver à un type d'implantation, un matériau et des pentes de toitures spécifiques, un type de volume et une couleur caractéristique.

Moyens à mettre en oeuvre :

Insertion des clauses qui découlent des exigences dans la charte et le cahier général des charges élaboré pour chaque pays.

Définition des caractéristiques de l'habitat traditionnel et des transformations éventuelles au niveau de :

- | | |
|------------------|---|
| . l'orientation, | . les ouvertures, |
| . les volumes, | . les menuiseries, volets, |
| . les toitures, | . les balcons |
| . les façades, | . les escaliers, garde corps,
terrassements, clôtures etc... |

A C T I O N 7

Etablissement d'un cahier des charges générales par "pays".

Sous-objectif concerné :

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Les municipalités sont perpétuellement sollicitées par des demandes de permis de construire, aussi manifestent-elles souvent, le désir de posséder un tel document qui leur permettrait d'informer les habitants sur les différents aspects autorisés ou conseillés pour leurs travaux de transformations.

Ce même document peut être utile pour les entrepreneurs et les artisans.

Moyens à mettre en oeuvre :

Définition des caractéristiques de l'habitat traditionnel et des transformations éventuelles au niveau de :

- | | |
|------------------|---|
| . l'orientation, | . les ouvertures, |
| . les volumes, | . les menuiseries, volets, |
| . les toitures, | . les balcons |
| . les façades, | . les escaliers, garde corps,
terrassements, clôtures etc... |

A C T I O N 8

Incitation par une aide financière à la sauvegarde de certains villages jugés exemplaires par la pureté de leur caractère traditionnel.

Sous-objectif concerné :

Sous-objectif concerné : reste l'émanation d'une singularité régionale.

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Justification : du fait que les "ours de mains" ne sont pas encore irrémédiablement perdus, et que les méthodes techniques peuvent encore être utilisées.
L'impact d'une réalisation exemplaire sur les autres villages peut-être considérable et susciter d'autres actions de sauvegarde.

En fait, les entrepreneurs ignorent très souvent les modes de constructions d'autrefois, et emploient pour plus de facilité les matériaux industrialisés.

Moyens à mettre en oeuvre : le rôle de l'homme sur sa maison, qui se définit alors à sa mesure, qui est l'un des traits caractéristiques

Aide financière de l'Etat et des Conseils Généraux.

Participation active de la population pour les travaux de restauration.

Moyens à mettre en oeuvre :

Création de centres d'enseignements techniques (exemple : celui de FOUILLY) formant de bons artisans du bâtiment.

Définition d'une politique de l'artisanat du bâtiment et de sa promotion.

A C T I O N 9

Revaloriser le travail artisanal qui est à l'origine de l'habitat rural traditionnel.

Sous-objectif concerné :

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Il faut profiter du fait que les "tours de mains" ne sont pas encore irrémédiablement perdus, et que les anciennes techniques peuvent encore être observées sur les habitations pour encourager les artisans du bâtiment.

En fait, les entrepreneurs ignorent très souvent les modes de constructions d'autrefois, et emploient pour plus de facilité les matériaux industrialisés.

On devrait pouvoir retrouver la main de l'homme sur sa maison, qui se définit alors à sa mesure ; ce qui est l'un des traits caractéristiques des maisons rurales.

Moyens à mettre en oeuvre :

Création de centres d'enseignements techniques (exemple : celui de PONTIVY) formant de bons artisans du bâtiment.

Définition d'une politique de l'artisanat du bâtiment et de sa promotion.

ACTION 11

A C T I O N 10

Utilisation de toutes les potentialités du système constructif initial pour répondre aux nouveaux besoins.

Possibilité de dérogations à la réglementation existante notamment dans le cas de l'obtention de primes.

Sous-objectif concerné

Sous-objectif concerné : système constructif initial.

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Justification : les exigences des modes de vie contemporains peuvent être résolus par des solutions originales et audacieuses.

Pour respecter les exigences minimales au-delà desquelles le caractère traditionnel serait perdu (action n° 6) il est parfois indispensable de pouvoir déroger aux normes quantitatives imposées. Cette dérogation ne devrait pas entraîner la suppression de la prime.

Or, le système constructif initial est partie prenante du caractère original de résoudre des problèmes contemporains.

Moyens à mettre en oeuvre : est dans certains cas un moyen original

Une plus grande liberté dans la distribution intérieure (non obligation à des pièces closes par exemple) permettrait un respect plus grand de la façade initiale.

Favoriser l'intervention de concepteurs de qualité

ACTION 11

Utilisation de toutes les potentialités du système constructif initial pour répondre aux nouveaux besoins.

Sous-objectif concerné

Respecter la logique du système constructif initial.

Justification :

Bien souvent les exigences des modes de vie contemporains peuvent être résolus par des solutions originales et audacieuses, alors que, sans tenir compte des caractéristiques de l'habitation à transformer, des solutions de facilité sont appliquées systématiquement (plans types intérieurs engendrant des percements anarchiques de la façade par exemple).

Or, le système constructif initial est partie prenante du caractère traditionnel. Son affirmation est dans certain cas un moyen original de résoudre des problèmes contemporains.

Moyens à mettre en oeuvre :

Favoriser l'intervention de concepteurs de qualité

- . information dans les écoles à tous les niveaux,
- . information à domicile, par les aides familiales préalablement formées, par les agents des Comités Départementaux d'Habitat Rural lors des permanences et des visites,
- . des animateurs ruraux, (information générale dans les communes réunions, films, débats, expositions itinérantes).

A C T I O N 12

Sensibilisation des habitants aux problèmes de sauvegarde de leur habitat traditionnel.

Sous-objectifs concernés :

Faire que l'habitat rural rest l'émanation d'une singularité régionale.

Respecter la logique du système constructif initial.

Justification :

Si le désir de confort est général, l'importance de l'incidence des transformations sur le caractère traditionnel est rarement perçue.

Dans beaucoup de cas les transformations ne sont qu'un pis aller pour ceux qui ne peuvent se construire une maison neuve. Il est donc important qu'une action de revalorisation soit entreprise pour faire prendre conscience de la valeur de l'habitat rural traditionnel.

Moyens à mettre en oeuvre :

- . information dans les écoles à tous les niveaux,
- . information à domicile, par les aides familiales préalablement formées, par les agents des Comités Départementaux d'Habitat Rural lors des permanences et des visites.
- . des animateurs ruraux, (information générale dans les communes réunions, films, débats, expositions itinérantes).

A C T I O N 13

Favoriser la participation des habitants et la structuration des initiatives individuelles.

Sous-objectifs concernés :

Respecter la logique du système constructif initial,

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Justification :

Nous avons constaté, vis à vis de ce problème, des potentialités locales qui cherchaient à s'exprimer. Toutes les tentatives pour faciliter l'émergence de ces désirs de sauvegarde dans une structure appropriée ne peut-être que bénéfique ; le principal danger étant la confiscation de ces initiatives par une seule administration.

Moyens à mettre en oeuvre :

Animer des réunions sur ce thème afin d'amener les diverses parties intéressées à se structurer elles-mêmes . Ne pas essayer de plaquer une structure type. Faciliter l'expression des forces vives du monde rural. (les syndicats d'exploitants agricoles, les chambres d'agriculture, les Comités Départementaux d'Habitat Rural, les représentants des artisans).

A C T I O N 15
A C T I O N 14

Prise en compte dans les incitations financières existantes ou à créer, du respect du caractère dans les transformations.

Sous-objectifs concernés :

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.
Respecter la logique du système constructif initial.

Justification :

Jusqu'à ce jour les préoccupations concernant l'amélioration de l'habitat existant ont été essentiellement quantitatives et économiques (exigence de confort, d'hygiène, d'éclairage, de volumes - au mépris du respect du caractère traditionnel de l'habitation.

Moyens à mettre en oeuvre :

Définition et respect du caractère de l'habitation lors de l'établissement de l'avant-projet, information auprès du propriétaire, diffusion de cette exigence pour l'obtention de la prime, notamment par les coopératives de l'habitat rural.

A C T I O N 15

Les commissions réuniraient :

Généralisation de l'assistance architecturale préalablement à la réalisation de tout projet de transformation.

Sous-objectifs :

Respecter les constantes de perception sous-jacentes à l'unité du paysage.

Faire que l'habitat rural reste l'émanation d'une singularité régionale.

Respecter la logique du système constructif initial.

Justification :

La nécessité d'une structure souple, accueillante, constituée de spécialistes de contact facile, se bornant à un rôle de conseil, mais devant être obligatoirement consultée avant tout projet, est évidente.

La définition d'une politique de sauvegarde pourrait être réalisée par des commissions constituées à cet effet.

Ce n'est qu'au vu de cette politique préalablement définie que les projets seront examinés.

Moyens à mettre en oeuvre :

. constitution de commissions qui étudieraient avant projets et projets à l'échelle d'un "pays" ou d'un département.

Ces commissions réuniraient :

- les Maires,
- les Représentants du Secrétariat d'Etat à la Culture,
- les Représentants du Ministère de la Qualité de la Vie,
- les Représentants des D.D.E.,
- " " des D.D.A.,
- " " des architectes,
- " " des gites quand ils sont concernés,
- " " du monde rural (les Chambres d'Agricultures, les Syndicats d'Exploitants Agricoles la Mutualité Agricole, le Crédit Agricole, les structures Economiques Agricoles -coopératives, S.I.C.A etc...-, les élus locaux -associations des Maires, Conseillers Généraux etc...- les Associations familiales rurales, les Comités Départementaux d'Habitat Rural.

La représentation du milieu rural dans le domaine de l'habitat est effective dans les Comités Départementaux d'Habitat Rural.

Il serait peut-être judicieux de profiter de cette structure déjà existante, de la développer éventuellement, pour contribuer à la sauvegarde de l'habitat rural traditionnel.

BIBLIOGRAPHIE

M. GERVAIS, C. SERVOLIN,
J. WEIL.

Une France sans paysans
Seuil 1965.

P.P. REY

Une alliance de classes
Maspero 1973.

R. RAMBAUD

Société rurale et urbanisation
Seuil 1969.

P. BOURDIEU

Différences et distinction dans le
partage des bénéfices.
Minuit.

P. CHAMPAGNE

La restructuration de l'espace villageois
dans "Actes de la Recherche en Sciences
Sociales". N°3 mai 1975.

C. GRIGNON

L'enseignement agricole et la domination
symbolique de la paysannerie dans "Actes
de la Recherche en Sciences Sociales".
N°1 janvier 1975.

